

ANNEXES

Recherche interventionnelle et collaborative :

« Vivre avec son logement après un parcours sans domicile :

Pour un accompagnement global des familles monoparentales sans domicile »

Auteurs du rapport : Trévidy F., Pougheon D., Ngo Mbanga F., Coulibaly Koama A., Niahoué E.C., El Oubnani M., Rosales A., Cuvilliez P, Le Guen M., Cocot J.P., Niati A., Gagnayre, R.

Sommaire :

Annexe 1 : Bilan ALFI sur le projet « sorties d'hôtel ».....	3
Annexe 2 : Article publié dans la revue française des affaires sociales.....	19
Annexe 3 : Article publié dans la revue Sciences et actions sociales	54
Annexe 4 : Guide d'entretien pour les chefs de famille monoparentale	75
Annexe 5 : Guide du Focus Group pour les professionnels de l'intervention	79
Annexe 6 : Colloque international TRESSE : Comment penser l'équilibre des rôles entre chercheurs, et co-chercheurs professionnels et résidents ?	80

Annexe 1 : Bilan ALFI sur le projet « sorties d'hôtel »

Le logement d'Abord

Bilan de l'intervention

Pôle Accompagnement Social
Mélanie Gervais

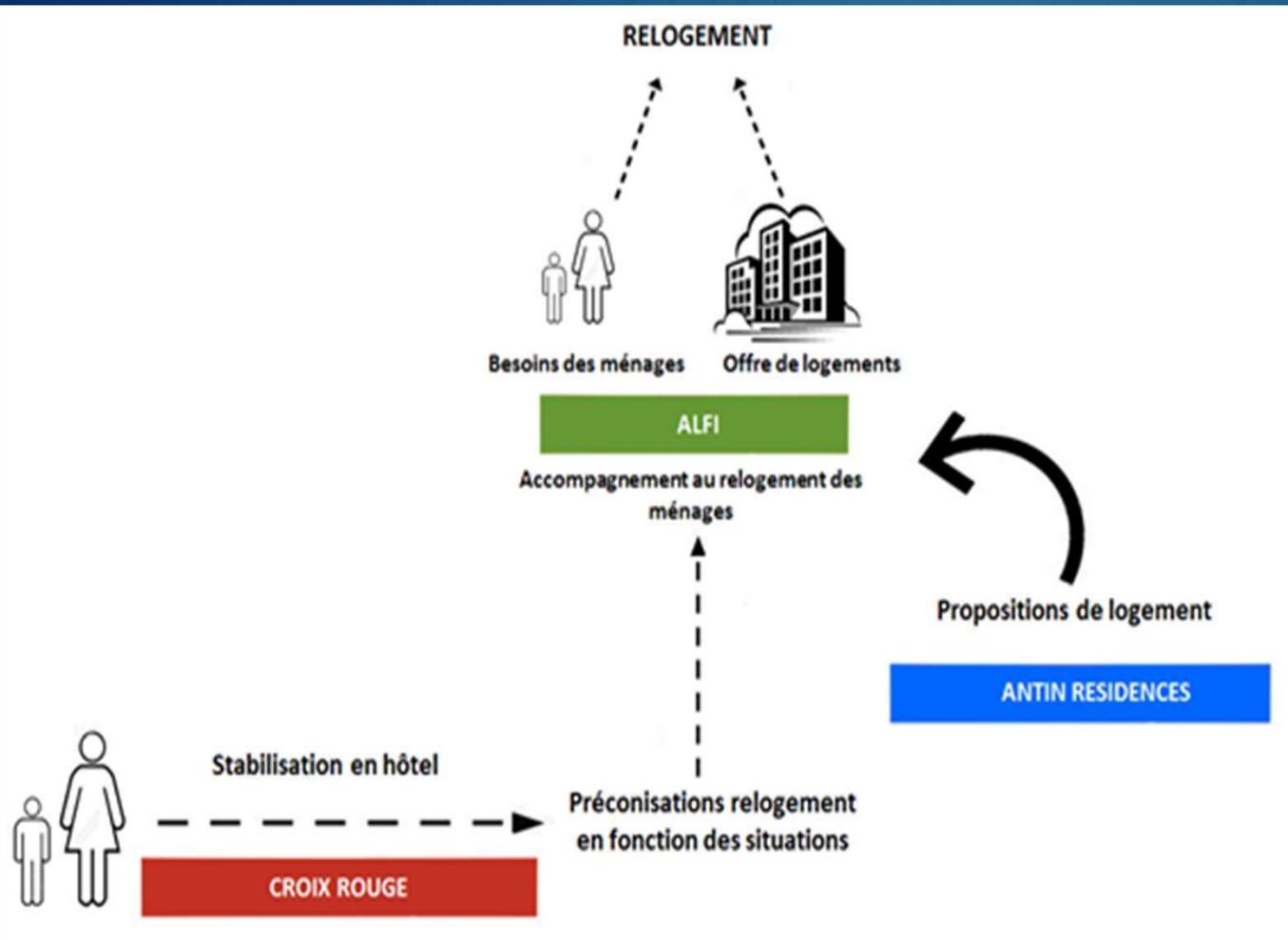


LE CADRE DU PROJET

- L'ALFI, en partenariat avec l'ESH Antin Résidences, la Croix-Rouge française et Croix-Rouge habitat a engagé une réflexion concernant la mise en œuvre d'un projet d'accès au parc social des ménages les plus fragiles, et actuellement exclus des circuits classiques d'attribution (en raison de leurs ressources et de leur situation sociale et administrative).
- Il s'agit plus spécifiquement de familles logées à l'hôtel et orientées par la Croix Rouge française, pour lesquelles l'ALFI assurera un accompagnement vers et dans le logement (au sein du parc social d'Antin Résidences).
- Période du projet : 2020-2021 avec un objectif de 90 relogements sur deux ans.

L'accompagnement social au relogement

- Les déclinaisons opérationnelles de cet accompagnement social, permettant le relogement des ménages, sont effectuées par la Plateforme Sociale de l'ALFI, en partenariat avec le Pôle régional de la Croix-Rouge Française qui transmet ses préconisations. L'accès au parc social des ménages s'effectue en quatre étapes distinctes permettant de rapprocher l'offre proposée par Antin Résidences aux besoins enregistrés par la Croix Rouge.
- 1. Phase de stabilisation et de diagnostic - Prise d'appui sur le Pôle Régional de la Croix Rouge
- 2. Phase d'accompagnement au relogement - Assurée par la Plateforme sociale de l'ALFI
- 3. Sécurisation de l'installation - Localisation et loyers adaptées



4. Accompagnement post-relogement - de 3 à 9 mois après le relogement, pour sécuriser l'installation

Propositions de logements

DISPOSITIFS LOGEMENT D'ABORD EN CHIFFRE 2019-2021

Logements proposés

99

Logements attribués

57

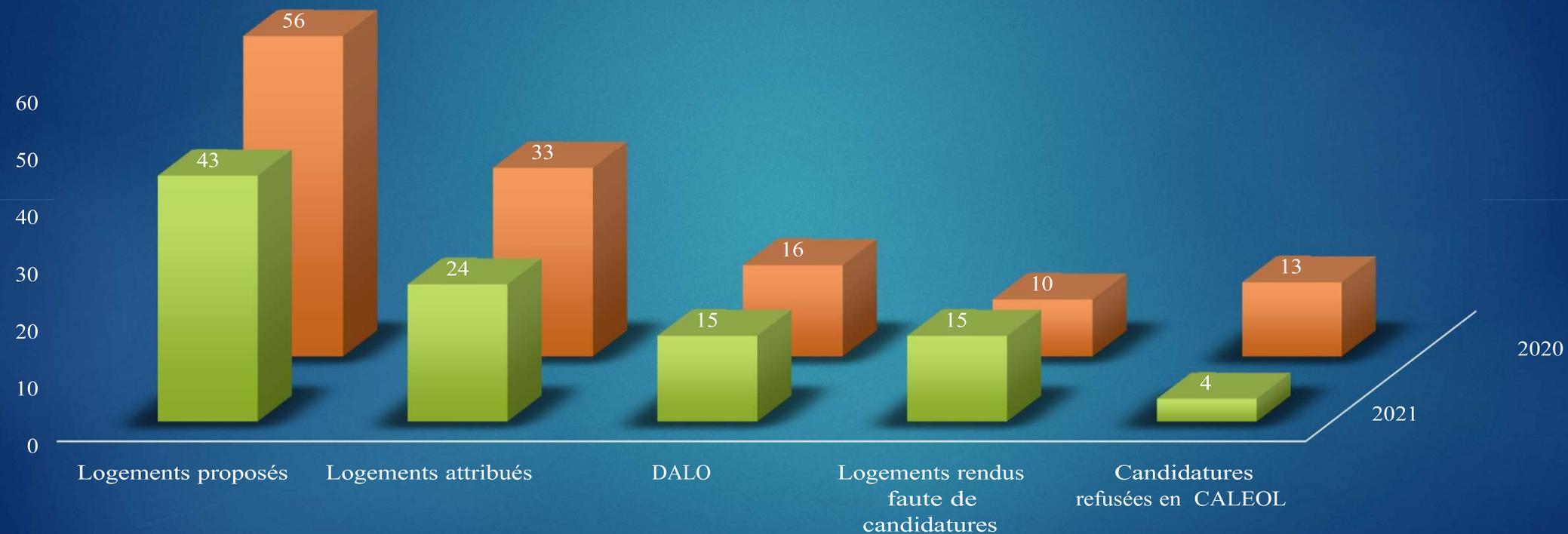
DALO

31

Logements rendus

42

Bilan global du dispositif



Evolution au cours du projet

Des propositions Antin Résidences en baisse

- Le contexte sanitaire a impacté le taux de rotation ce qui explique la baisse des propositions par rapport à l'objectif fixé de 45 relogements par an.
- Résultat du dispositifs : 57 attributions soit 63% de l'objectif initial.

Les candidatures DALO en hausse

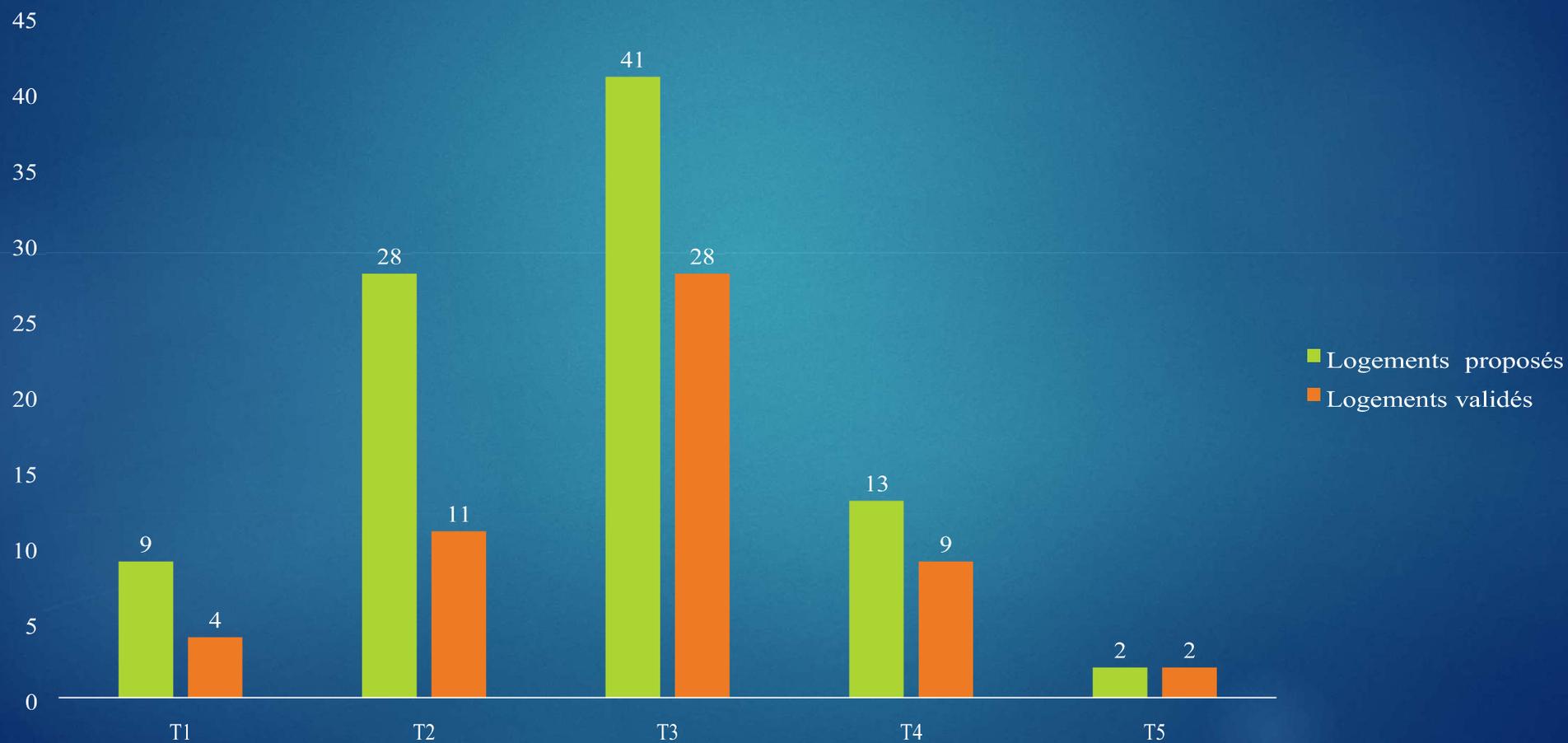
- La première année de L'amorce du projet a permis de travailler en étroite collaboration avec les Travailleurs sociaux de la Croix Rouge Française. L'expertise ALFI a permis d'apporter une complémentarité aux compétences des équipes de la CRF sur le relogement.
- Nous avons travaillé avec la Croix Rouge Française :
 - l'éligibilité et les demande de la labélisation DALO
 - Les demandes d'aides et de garantie FSL

Les refus de candidature en nette baisse

- Les deux années du dispositif ont permis d'améliorer le taux de dossiers acceptés en CALEOL de par :
 - L'étude des dossiers en amont en lien avec la réglementation du CCH.
 - Un meilleur accompagnement des ménages (anticipation des visites du quartier et du logement; préparation budgétaire etc.)

Typologie des logements validés

Les T3, T4, T4 sont des typologies dont le taux d'attribution et de candidature est le plus haut car il s'agit de typologies correspondant aux compositions familiales des ménages hébergés en hôtel.

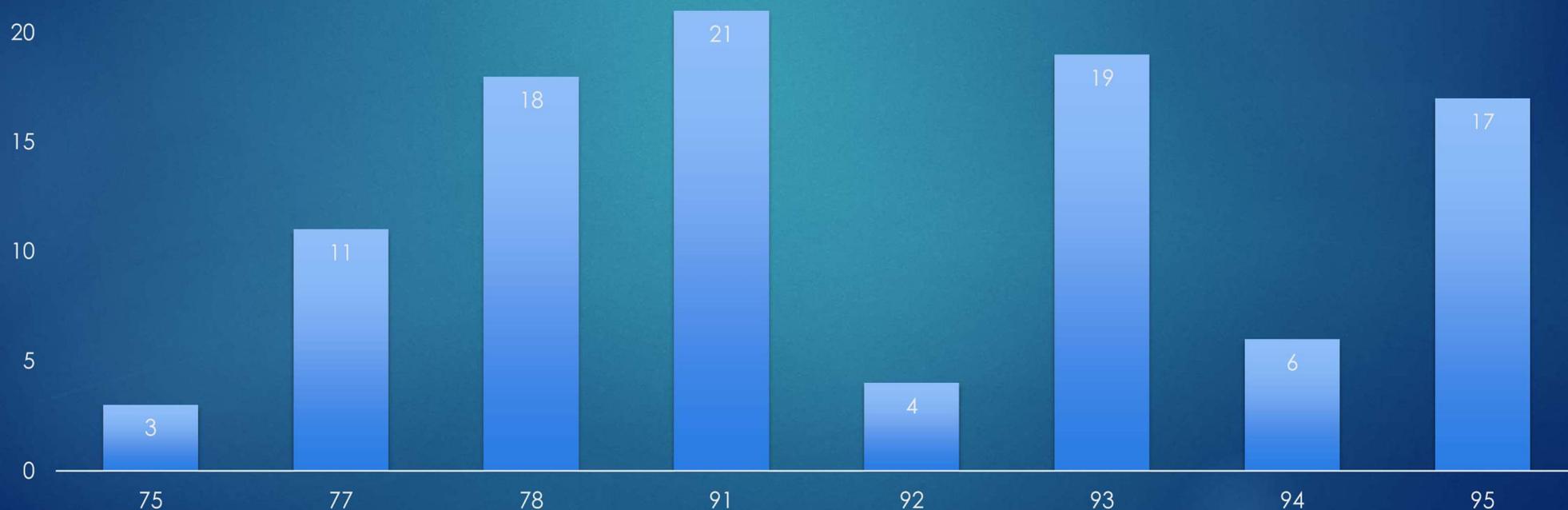


Répartition des propositions de logements par département

Des attributions sur l'ensemble de l'Île de France dont trois sur Paris et quatre dans les Hauts de Seine (soit les départements les plus demandés avec peu de rotation).

La proximité avec Antin Résidences a permis une collaboration efficace avec les différentes antennes qui ont facilité les échanges avec les chargées de clientèle en amont des CALEOL.

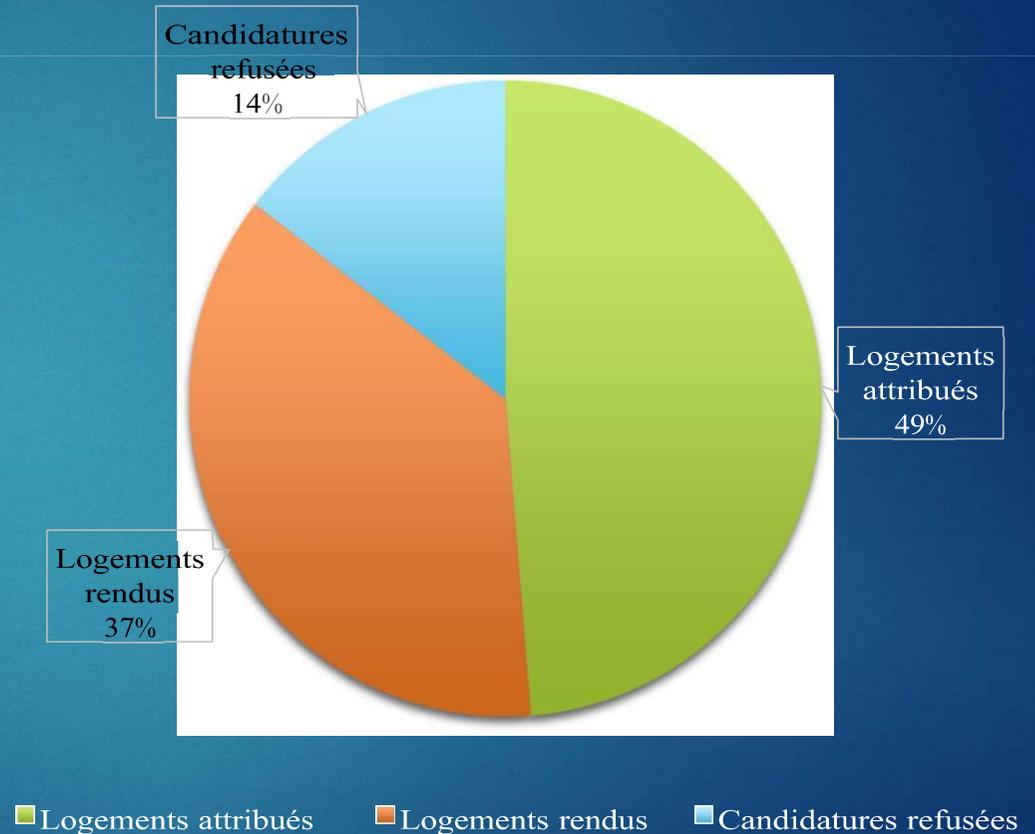
25



Symétrie des offres et des besoins

La collaboration avec la Croix Rouge conjuguée à la proximité des équipes Antin Résidences a permis d'avoir un pourcentage assez bas de candidature refusées, pour un public d'hôtel.

En effet les dossiers incomplets ont demandé plus de patience pour les équipes d'Antin et de la réactivité de la part des équipes de la Croix Rouge.



Asymétrie de l'offre et des besoins

- Des petites typologies de logements inadaptées aux besoins des ménages en hôtel
- La moyenne des ménages est d'un couple avec deux enfants

L'accompagnement social global

LES MOYENS HUMAINS

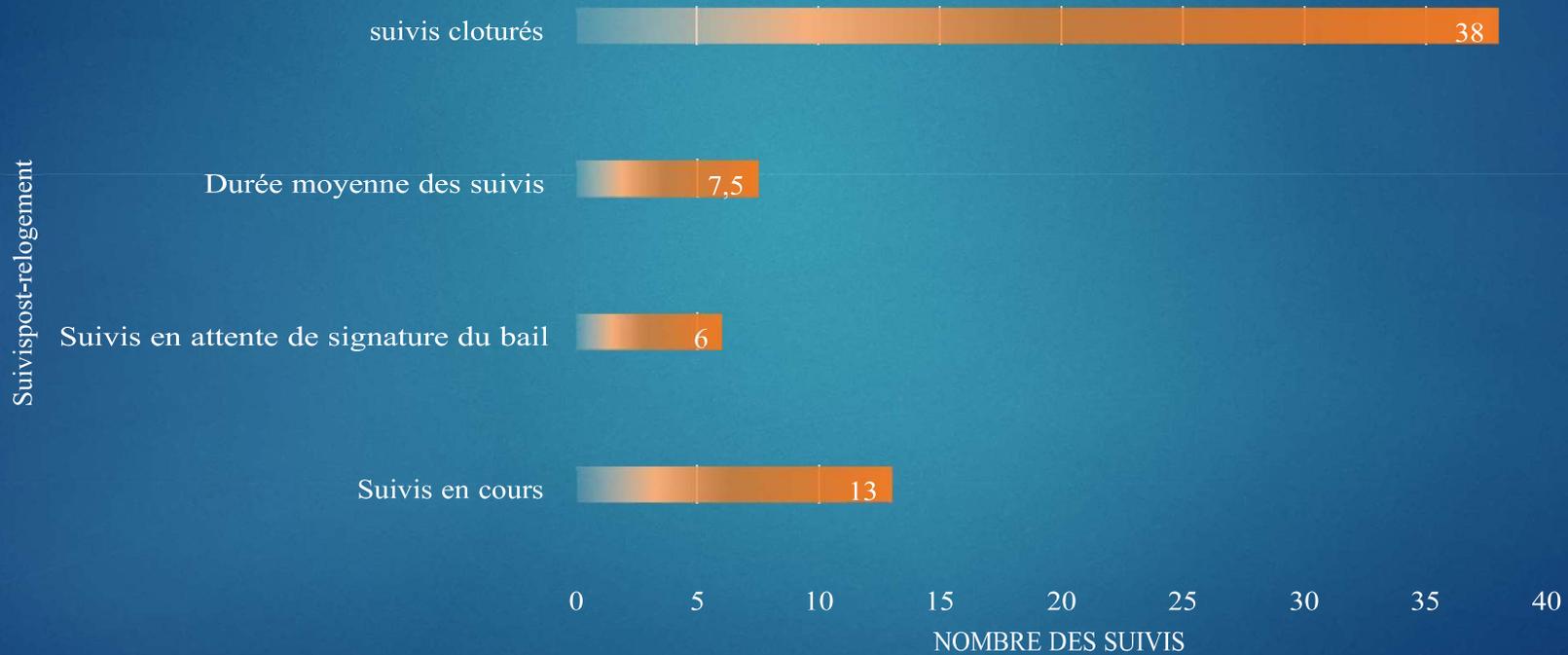
- 1 Coordinateur social
- 10 Travailleurs sociaux

- L'appropriation du logement et ancrage dans le territoire
- Le soutien dans l'accès et le maintien dans l'emploi
- L'aide dans la réalisation des démarches administratives

- Le soutien moral, l'écoute
- L'accompagnement pour les enfants

- Orientation vers les dispositifs d'accompagnement social
- L'aide à la gestion budgétaire

Suivis sociaux Logement d'abord

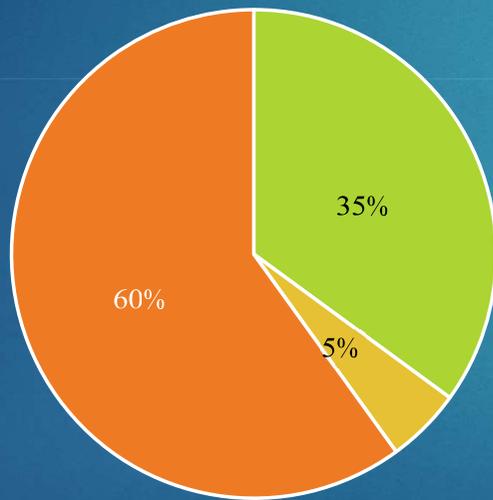


L'impact COVID

Un public exposé, en première ligne de la crise sanitaire touché par le chômage partiel sans conséquences sur les impayés locatifs.

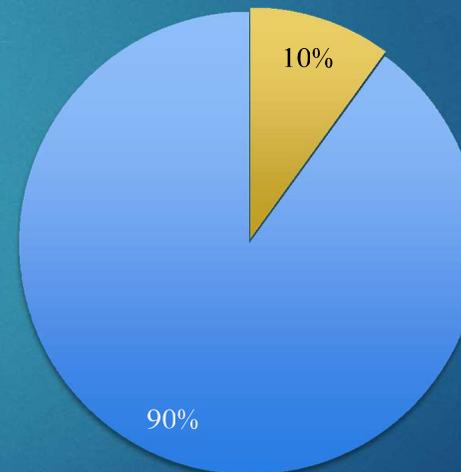
Il y a eu des impayés régularisés et on note un seul ménage en impayé avec un passage au contentieux en fin de mission.

Impayés



- Impayés régularisés
- Impayés passage au contentieux
- Impayés aucuns

Accès au logement par catégorie socio-professionnelle



- Les métiers Ouvriers qualifiés
- Les métiers Ouvriers non qualifiés

Un accompagnement social ALFI spécifique au Logement d'Abord efficient

Expertise du logement

- Prévention des risques d'impayés
- Connaissances des procédures contentieuses
- Connaissance des commissions d'attribution

Expertise Territoriale

- Connaissance des dispositifs logement départementaux
- Connaissances du maillage social des territoires

Proximité naturelle ANTIN RESIDENCES-ALFI

- Supports techniques communs
- Support humain commun

Annexe 2 : Article publié dans la revue française des affaires sociales

Trevidy, F., Benoist, Y., Cocot, J.-P., Cuvilliez, P., Le Guen, M., Niati, A., Gervais, M., Petitot, C., & Gagnayre, R. (2022). Construire son Identité-logement après un parcours sans domicile : Une recherche participative en pension de famille. *Revue française des affaires sociales*, 3, Article 3. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rfas.223.0181>

R F A S

Revue française des affaires sociales

Dossier thématique

Quelle pertinence de l'âge dans les politiques publiques en 2022 ?

Coordonné par Laëticia Ngatcha-Ribert, Bernard Ennuyer
et Martine Lagacé



2022
N°3
JUILLET-SEPTEMBRE

DOSSIER THÉMATIQUE
**QUELLE PERTINENCE DE L'ÂGE
DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES
EN 2022 ?**

Coordonné par Laëtitia Ngatcha-Ribert, Bernard Ennuyer et Martine Lagacé

R F A S

Revue française des affaires sociales

R F A S

Revue française des affaires sociales

JUILLET-SEPTEMBRE 2022

Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées
Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Comité éditorial : **Fabrice Lenglard** (directeur de la publication), **Sandrine Dauphin**,
Aurore Lambert (secrétaire générale), **Lucie Michel**, **Julie Micheau**, **Abdia Touahria-Gaillard**

Chargées d'édition : **Sidonie Han**, **Béatrice Métais**

Gestionnaire administrative : **Béatrice Métais**

Prestations éditoriales : **Émilie Morin**, **Camille Deprez**

Prestations graphiques : **NDBD**

Traduction : **The Language Room**

Contact : rfas-drees@sante.gouv.fr

Comité de lecture

Dominique Acker, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Jean-Claude Barbier, Claudie Baudino, Daniel Benamouzig, Pierre-Louis Bras, Elisabetta Bucolo, Laurent Caussat, Yolande Cohen, Guillaume Delautre, Patrice Duran, Christophe Fourel, Virginie Gimbert, Patrick Hassenteufel, Stéphanie Laguérodié, Michel Naiditch, Jean-Luc Outin, Victor G. Rodwin, Delphine Roy, Isabelle Vacarie, Michel Villac, Caroline Weill-Giès.

Les appels à contribution, les recommandations aux auteur·e·s et les informations sur les numéros à paraître sont disponibles sur : <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/revue-francaise-des-affaires-sociales/>

Adresse de la rédaction : 18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon, 75014 Paris

Adresse postale : 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Conception graphique : Atelier Philippe Bretelle (maquette intérieure) et Stéphane Jeandet (maquette de couverture)
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés dans tous pays.

© Revue française des affaires sociales

ISSN : 00352985

Sommaire

QUELLE PERTINENCE DE L'ÂGE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES EN 2022 ?

7 **Avant-propos**

Laëtitia Ngatcha-Ribert, Bernard Ennuyer et Martine Lagacé

21 **Capital, ressource ou problème ? L'âge de la jeunesse dans les politiques d'emploi au Canada, au Québec et en France**

María Eugenia Longo

47 **Revenu minimum ou politique d'insertion ? La trajectoire de réformes du soutien au revenu des jeunes en France**

Tom Chevalier

65 **« On veut pas qu'ils deviennent des clandés. » L'injonction à l'insertion professionnelle des jeunes isolés étrangers au moment du passage à la majorité**

Lisa Carayon, Julie Mattiussi et Arthur Vuattoux

89 **Les jeunes « réfugiés », des jeunes comme les autres à accompagner vers l'emploi ?**

Adrien Lusinchi

109 **Les habitants non autonomes de la résidence autonomie, révélateurs des contradictions du modèle**

Vattani Saray-Delabar

129 **De l'âge à de nouvelles formes de catégorisation des personnes âgées**

Dominique Argoud, Maryse Bresson et Christian Jetté

147 **[ENTRETIEN] La catégorie d'âge n'est plus une catégorie pertinente de l'action publique**

Anne-Marie Guillemard

165 **[ANNEXE] Appel à contribution** AUTRES THÈMES

- 181 Construire son Identité-logement après un parcours sans domicile :
une recherche participative en pension de famille**
Frédérique Trévidy, Yann Benoist, Jean-Paul Cocot, Patrick Cuvilliez,
Marcel Le Guen, Abdelaziz Niati, Mélanie Gervais, Cécile Petitot
et Rémi Gagnayre
- 203 [CONTREPOINT] Enjeux éthiques et professionnels de « l’aller-vers » :
ne pas dénaturer cette intervention sociale**
Florence Lamarque
- 213 Towards a political sociology of social health inequalities**
Jean-Charles Basson, Nadine Haschar-Noé, Marina Honta, Michelle Kelly-Irving
and Cyrille Delpierre
- 230 Présentation des auteurs**

Construire son Identité-logement après un parcours sans domicile : une recherche participative en pension de famille

Frédérique Trévidy, Yann Benoist, Jean-Paul Cocot, Patrick Cuvilliez,
Marcel Le Guen, Abdelaziz Niati, Mélanie Gervais, Cécile Petitot
et Rémi Gagnayre¹

1. L'ordre de présentation a été défini par les auteurs.

RÉSUMÉ

Face au sans-abrisme en France, le développement des pensions de famille est encouragé. Ces logements pérennes et accompagnés accueillent des publics en grande exclusion. Mais, au-delà d'être un toit, le logement est un espace d'identité. À travers une recherche participative, l'article vise à éclairer l'Identité-logement de résidents, auparavant sans domicile.

Le protocole est mené sur les pensions de famille, par un groupe de résidents, d'intervenants sociaux et de chercheurs. Les données sont recueillies à l'aide d'entretiens semi-dirigés, de *focus group* et d'observations participantes.

D'après nos résultats, l'accès au logement n'engendre pas spontanément une rupture. L'Identité-logement se construit par des boucles récursives entre habitudes passées et présentes, produisant de nouvelles perceptions sur soi-même et son environnement. Le sentiment de sécurité ontologique est le socle de l'Identité-logement. Si la pérennité du logement semble essentielle à asseoir ce sentiment, c'est pourtant la confiance que le résident accorde à la durabilité du changement avec sa vie d'avant qui permet son renforcement et la stabilisation de son Identité-logement.

ABSTRACT

Building one's home-identity after living without a home: a participatory study at boarding houses

Given France's homelessness crisis, the creation of more boarding houses is encouraged. Such sustainable and supported housing is open to people who are largely excluded from society. More than just a roof over their heads, a boarding house is a space that provides identity. Based on a participatory study, the article strives to shed light on the home-identity of boarding house residents who were homeless in the past.

The study was conducted in boarding houses and involved a group of residents, social workers and researchers. Data was collected using semi-structured interviews, focus groups and participants' observations.

According to our findings, access to housing does not automatically lead to a rupture. Home-identity is built through recurring loops between past and present habits that create new perceptions of oneself and one's environment. The feeling of ontological security is the bedrock of home-identity. While the sustainable nature of the housing seems crucial to develop ontological security, it is the residents' trust in the lasting nature of the change from their previous life that helps strengthen the feeling of security and stabilise their home-identity.

Introduction²

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) « une personne est qualifiée de “sans-domicile” un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) » (INSEE, 2020).

Face au nombre toujours croissant de personnes sans domicile en Europe (FEANTSA et Fondation Abbé Pierre, 2019), plusieurs États orientent leurs politiques publiques vers le « logement d'abord » (Pleace, 2016). Cette orientation s'appuie sur les résultats probants du modèle *Housing First* (Tsemberis, 2010). Ce dernier se distingue des modèles traditionnels par paliers, où il est attendu que la personne franchisse plusieurs étapes pour se préparer à vivre en autonomie dans un logement (Pleace, 2016). Le *Housing First* démontre, au contraire, que c'est en accédant directement au logement avec un accompagnement adapté et consenti que les personnes ont de meilleures chances de se stabiliser dans le logement, d'améliorer leur santé mentale et leur qualité de vie et de réduire leurs addictions (Pleace, 2016).

En 2020, en France, on estime à 300 000 le nombre de personnes sans domicile, soit un doublement depuis 2012 et un triplement depuis 2001 (Fondation Abbé Pierre, 2021). Ce phénomène s'accompagne d'une saturation de l'hébergement d'urgence. Le nombre d'hébergés en place d'urgence permanente est en effet passé de 17 000 à 26 000 personnes entre 2009 et 2017 (Cabannes et Emorine, 2021). S'inspirant également du *Housing First*, l'État français lance, sur la période 2018-2022, le plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (Ministère de la Cohésion des territoires, 2017). Le plan prévoit d'accroître le nombre de logements abordables et adaptés aux besoins de ces personnes, de favoriser leur accès au logement, de mieux les accompagner et de mobiliser les acteurs des territoires pour mettre en œuvre le principe du Logement d'abord.

Il vise notamment la construction de 10 000 places supplémentaires, en pension de famille. Ces structures proposent des logements accompagnés et pérennes permettant de répondre aux besoins des personnes en grande exclusion : « Les pensions de famille sont des logements abordables offrant un chez-soi dans un cadre combinant logements individuels et espaces collectifs. Des hôtes y animent la vie collective et soutiennent les occupants dans leurs démarches » (Ministère de la Cohésion des territoires, 2019).

Que signifie « offrir un chez-soi » ? Selon P. Serfaty-Garzon, le chez-soi ne se réduit pas à l'habitation mais renvoie l'habitant à sa manière subjective d'habiter, à son intériorité et à son identité : « l'espace de la constitution d'une identité et de la dynamique d'évolution de cette dernière » (Serfaty-Garzon, 2010, p. 37).

Une enquête réalisée en pension de famille (Beaudet *et al.*, 2019) montre qu'un temps est parfois nécessaire et variable selon les personnes pour se sentir « chez

2. Remerciements : Christophe Blanchard, Antonella Bonafos, François Havez, Laurence Fond-Harmant, Marie Makdessi-Peyronnie, Marielle Fritz, Caroline Mouget, Guillaume Brugidou, Jacques Wolfrom ainsi que les financeurs de la recherche (Fonds pour l'innovation sociale, Caisse de garantie du logement locatif social [CGLLS]).

soi ». Cela pourrait être la trace du temps dévolu par chaque personne au développement de son identité avec son nouveau lieu de vie. Un travail antérieur réalisé auprès d'un public âgé vivant à domicile a permis de définir le concept d'Identité-logement décrivant le processus de construction identitaire de la personne dans son rapport au logement (Trévidy *et al.*, 2015).

Cet article aborde la manière dont se construit cette identité, chez des personnes initialement sans domicile et ayant accédé au logement pérenne en pension de famille. Nous expliciterons, dans une première partie, l'Identité-logement au regard des trois sentiments d'identité qu'elle génère. Nous décrirons, dans une seconde partie, comment ces sentiments interviennent dans la construction de l'Identité-logement. Nous discuterons enfin de la dynamique de l'Identité-logement et de sa stabilisation. Nous nous appuierons pour cela sur une recherche participative, menée avec des personnes concernées.

Une dynamique de recherche participative

L'objectif de la recherche, traité dans cet article, vise à comprendre comment des personnes ayant vécu sans domicile construisent leur Identité-logement dans un logement pérenne en pension de famille.

Huit pensions de famille franciliennes sont ciblées pour la recherche. Ce sont des structures de taille moyenne, regroupant entre 14 et 30 logements individuels meublés, accueillant des personnes isolées et comprenant des espaces communs (salle commune, buanderie, espaces extérieurs). Un responsable de résidence et un intervenant social, présents quotidiennement, y assurent l'accompagnement social des résidents et l'animation de la vie collective. Dans cet article, ils sont dénommés « intervenants sociaux ».

Cette recherche est communautaire et participative (Israel *et al.*, 1998), offrant un intérêt à la fois scientifique, avec l'accès à de nouvelles informations et à une diversité d'analyses, mais aussi d'utilité sociale, avec le renforcement des capacités des communautés et la transformation des recherches en actions (Demange *et al.*, 2012). Une analyse de la littérature confirme que les motivations des chercheurs sont d'ordre utilitariste mais aussi d'ordre « moral », car ce type de recherches encourage le pouvoir d'agir des personnes ainsi que les pratiques citoyennes et démocratiques (Gross *et al.*, 2017).

La définition des objectifs de cette recherche est réalisée en partenariat avec la structure gestionnaire de ces pensions de famille et un laboratoire de recherche universitaire. L'écriture du protocole est effectuée par des chercheurs appartenant aux deux structures. Ce protocole obtient l'aval du comité d'éthique de la recherche le 2 juillet 2019 (n° 2019-33).

La dynamique collaborative est créée par un groupe de recherche, réuni tous les 15 jours. Il est composé de quatre résidents et de quatre intervenants sociaux issus de la communauté des pensions de famille, désignés comme cochercheurs, ainsi que deux chercheurs académiques : un anthropologue et une chercheuse des sciences de l'éducation salariée de la structure gestionnaire des pensions de famille. Des temps spécifiques de formation et de réflexivité sont animés par les chercheurs académiques, permettant aux cochercheurs de participer activement à toutes les étapes de la recherche. Les échanges entre les savoirs scientifiques des chercheurs, d'une part, et les savoirs expérientiels des cochercheurs (résidents et intervenants), d'autre part, ont permis d'ancrer davantage la recherche dans la réalité de la communauté. Ainsi, les guides d'entretiens ont été élaborés par les membres du groupe, à partir de l'expérience du vécu des cochercheurs résidents ; les entretiens

semi-directifs et le *focus group* ont été menés par des binômes cochercheur-chercheur, permettant l'échange entre pairs. L'analyse et l'interprétation des données se sont enrichies des savoirs expérientiels des personnes concernées. Les discussions entre chercheurs et cochercheurs ont permis d'identifier des résultats ayant du sens pour la communauté. Le groupe de recherche est soutenu méthodologiquement par un comité élargi comprenant d'autres chercheurs académiques (sciences de l'éducation, sociologie/anthropologie, sciences de la santé), une psychiatre, une psychologue, une représentante du bailleur social. Il s'est réuni à quatre reprises entre janvier 2019 et septembre 2020.

Population

L'échantillonnage est réalisé par choix raisonné, selon les critères d'inclusion suivants : résider au sein de l'une des pensions de famille et avoir connu un parcours sans domicile avant l'accès à ce logement. Des critères liés au temps de parcours sans domicile ainsi qu'au temps de durée de vie dans le logement actuel n'ont pas été définis a priori, permettant d'enrichir l'échantillon par une diversité des situations.

Sur chacune des résidences, la population cible est invitée, par voie de courrier et par transmission orale, à assister à une réunion d'information sur la recherche.

Cette réunion est animée par les chercheurs et les cochercheurs. Les objectifs de recherche, son déroulement ainsi que ses aspects éthiques y sont présentés. Au total, trente personnes se portent volontaires pour participer à l'étude. Les caractéristiques des résidents recrutés sont décrites dans le tableau 1.

TABLEAU 1
Caractéristiques de la population de l'étude (N = 30)

Caractéristiques		N		N		N		N		N
Situation antérieure à la pension de famille	Sans-abri	9	Hôtel	7	CHU ¹	6	CHRS ²	5	Hébergés par un tiers ou en résidence sociale ³	3
Revenus	RSA ou PCR ⁴	21	Retraite ou minimum vieillesse	6	Allocation chômage	2	Salaire	1		
Âge	Plus de 50 ans	24	Moins de 50 ans	6						
Ancienneté dans le logement	Moins de 1 an	8	1 à 5 ans	11	6 à 10 ans	11				

1. Centre d'hébergement d'urgence (CHU).
2. Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).
3. Ces résidents ont connu un parcours de rue avant d'être hébergés dans cette situation.
4. Prestation de compensation du handicap (PCR).

Source • auteurs.

Méthodes de recueil et d'analyse des données

Trois méthodes sont utilisées pour recueillir les données : des entretiens semi-dirigés, un *focus group*, des observations participantes sur les pensions de famille. Le guide d'entretien se décline en trois parties : la vie sans domicile, l'accès au logement, le maintien dans le logement. Les entretiens sont menés auprès de trente résidents. Vingt-sept entretiens sont réalisés au domicile. La durée moyenne est d'une heure et demie.

Un *focus group* est animé par deux chercheurs résidents sur une pension de famille. Quatre résidents y participent. Les chercheurs sont présents en tant qu'observateurs. Son objectif est de favoriser l'émergence d'opinions sur les changements provoqués par l'accès au logement et la vie en pension de famille.

Les observations participantes sont effectuées par le chercheur anthropologue durant le second semestre 2019 et jusqu'en mars 2020. Plusieurs temps collectifs sont observés sur les pensions de famille, tels que les conseils de maison, les visites de logement, des ateliers collectifs. Dans le même temps, des entretiens informels sont réalisés avec les résidents. Les entretiens et le *focus group* sont intégralement transcrits et anonymisés et composent le corpus de données, traité selon une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012). Vingt entretiens sont codifiés par des binômes chercheurs/cochercheurs à l'aide du logiciel NVIVO. À partir de cette première liste de thèmes, les dix autres entretiens sont codifiés par l'un des chercheurs. Une triangulation des données est effectuée avec les observations participantes. Les résultats sont présentés selon les trois sentiments internes à l'Identité-logement.

Le concept d'Identité-logement

La notion de « l'identité du lieu » a été développée par Proshansky (1978). Cette dimension spatiale de l'identité, constitutive de l'identité du sujet, est décrite en psychologie environnementale comme une relation entre l'individu et son environnement « constituée d'un ensemble complexe d'idées conscientes ou inconscientes, [...] de préférence, de sentiments, de valeurs, [...] et d'aptitudes comportementales liés à l'environnement » (Moser, 2009, p. 80). Cette identité du lieu peut se développer dans tout espace, y compris externe au logement, ce que révèle d'ailleurs la littérature sur le sans-abrisme évoquant « les possibilités toujours vulnérables d'habiter la rue par l'appropriation de morceaux d'espaces publics et par l'ancrage des habitudes dans une situation d'extrême pauvreté » (Choppin et Gardella, 2013, p. 10).

S'inspirant de cette notion d'identité du lieu, le concept d'Identité-logement s'attache à décrire le lien identitaire entre la personne et son logement. Selon l'approche systémique de la psychologie environnementale (Bronfenbrenner, 1981), la personne dans son logement se situe au centre d'un environnement, composé de dimensions spatiale, sociale et temporelle, avec lequel elle interagit (Trévidy *et al.*, 2011). Cette identité, située au sein de l'écosystème, repose sur une épistémologie constructiviste (Mucchielli, 2016). C'est dans l'interaction avec cet écosystème que l'individu va construire ses connaissances et modifier son Identité-logement.

Selon cette perspective constructiviste et systémique, l'identité relève d'un phénomène de sens dans une situation donnée (Mucchielli, 2016). Deux sentiments d'identité sont empruntés à A. Mucchielli pour définir l'Identité-logement (Trévidy *et al.*, 2015). Le premier est le sentiment de continuité temporelle, se traduisant par le fait que « le sujet se perçoit le même dans le temps et se représente les étapes de sa vie comme un continuum » (Mucchielli, 2016, p. 69). Par ce sentiment de

continuité temporelle, la personne définit son Identité-logement dans son rapport au temps. Ce temps de l'Identité-logement est bifide, en référence aux trajectoires du temps décrites par E. Morin (1977). La temporalité liée à l'Identité-logement est à la fois linéaire – le temps irréversible, lié au changement – et cyclique – le temps de la boucle, lié à la constance.

Le temps linéaire imprègne les significations que l'habitant donne à son logement, à ses espaces, à ses meubles et à ses objets. Elles sont constituées de ses souvenirs, de ses perceptions présentes et de ses projections. Ainsi, les connaissances de l'individu vivant dans son logement au temps présent intègrent son expérience mais aussi ses intentions futures. Cette temporalité linéaire cohabite avec une temporalité cyclique. Le « cycle du présent » permet l'organisation de la vie quotidienne. Il est empreint d'une temporalité qui n'échappe pas immédiatement à l'individu. Il est rythmé par une perception circadienne du temps portée par des habitudes quotidiennes dans son logement. Selon N. Ortar (2014), nos modes d'habiter sont structurés par des routines qui donnent sens à la vie de tous les jours et guident notre quotidien.

Cette tension entre temporalité cyclique et temporalité linéaire impulse la dynamique interne à l'Identité-logement : « Le passé est l'un des composants de l'expérience du cycle du présent, apportant son lot de connaissances, d'émotions passées, de souvenirs, de savoirs expérientiels. Cependant, s'il peut constituer un socle utile à la projection d'actes nouveaux, il n'est pas suffisant. C'est aussi à travers la notion de futur que se joue l'impulsion dynamique interne à l'Identité-logement » (Trévidy *et al.*, 2018, p. 9).

C'est ensuite grâce au sentiment d'unité et de cohérence que l'habitant va faire évoluer son Identité-logement. Mucchielli le définit comme ce qui permet de faire « l'unité des “Moi” dans mon présent et l'unité des personnages que les situations sociales m'ont incité à construire ou à jouer » (Mucchielli, 2016, p. 68). Ce sentiment permet à l'habitant de construire son identité dans son environnement sociospatial en rassemblant toutes les identités bâties lors d'interactions avec d'autres acteurs, en une seule unité, assurant ainsi la cohérence de son être. Ce sentiment est aussi, selon Mucchielli, « la possibilité toujours présente de “refuser mon passé” et de remettre en question le moi lui-même, de changer le personnage que j'en ai assez de jouer, de faire quelque chose de moi » (Mucchielli, 2016, p. 68). L'Identité-logement est en perpétuel devenir. Elle se construit, se déséquilibre, se rebâtit, se stabilise au fil des évènements.

Pour s'assurer de l'unité et de la cohérence de son être, la personne impulse des stratégies d'apprentissage. La stratégie d'adaptation est notamment activée lorsqu'un changement de situation, ou un évènement, est susceptible d'affecter son sentiment de continuité temporelle (rupture avec la vie d'avant). Il s'agit alors d'apprendre à percevoir cette rupture (qu'est-ce qui devient obsolète et qu'est-ce qui peut être conservé ?) pour modifier ses habitudes, ses perceptions, investir son logement et s'adapter à son changement de situation.

Ces deux sentiments de l'Identité-logement ont été documentés chez les personnes âgées (Trévidy *et al.*, 2015). Pour décrire le concept d'Identité-logement chez un public d'anciens sans domicile ayant accédé à un logement pérenne, un

troisième sentiment semble important à prendre en compte. Une étude américaine montre, en effet, que le logement permet aux personnes anciennement sans domicile de renforcer leur sentiment de sécurité ontologique par un meilleur sentiment de contrôle, par des routines quotidiennes rassurantes, par le respect de la vie privée et la capacité à se lancer dans la construction et la réparation de l'identité (Padgett, 2007). De nombreux travaux ont également été menés pour établir un lien entre le sentiment de sécurité ontologique et le « chez-soi » (Morin *et al.*, 2009 ; Dupuis et Thorns, 1998 ; Saunders, 1986). Ce concept de sentiment de sécurité ontologique a été utilisé la première fois par R. D. Laing (1970), puis repris par A. Giddens, le définissant comme la forme la plus élevée du sentiment de sécurité qui se rapporte à « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (Giddens, 1985, p. 98).

En dotant l'individu de ce sentiment de confiance, à la fois dans la constance de son environnement sociospatial mais aussi dans la continuité temporelle de son identité, le sentiment de sécurité ontologique pourrait être un support à l'Identité-logement. Selon Mucchielli (2016, p. 76), « c'est sur ce sentiment de confiance de base (appelé sentiment de sécurité ontologique par Laing) que l'identité peut s'asseoir ».

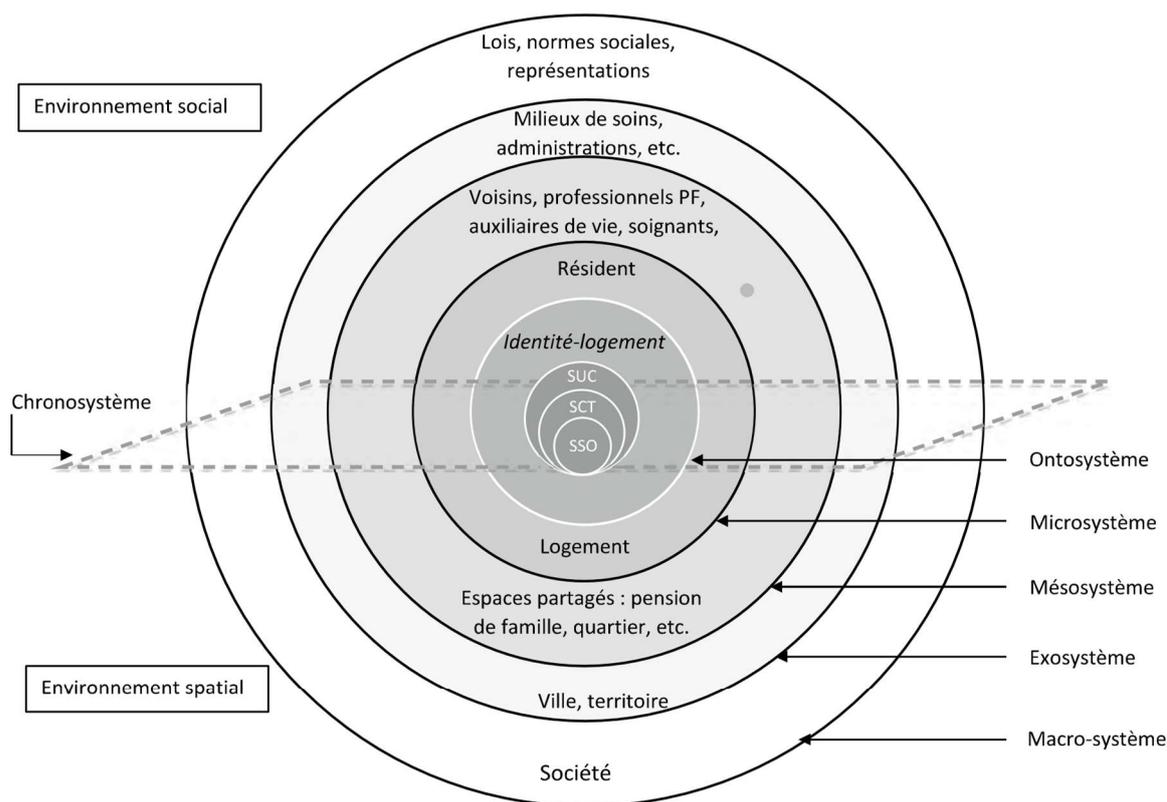
Nous proposons d'envisager le sentiment de sécurité ontologique comme un troisième sentiment, potentiellement compatible avec les assises théoriques de l'Identité-logement. Une adaptation du schéma écosystémique de l'Identité-logement (Trévidy *et al.*, 2011) est proposée dans la figure 1, tenant compte du contexte des pensions de famille. Il y est ajouté « l'ontosystème » comprenant l'Identité-logement et ses trois sentiments internes.

Notre proposition théorique est la suivante : le sentiment de sécurité ontologique assurerait à l'individu la confiance dans la continuité de son Identité-logement.

Partant de cette proposition théorique, cet article aborde la manière dont les personnes initialement sans domicile vont construire leur Identité-logement en accédant au logement pérenne. Comment appréhendent-ils la rupture temporelle entre vie passée sans domicile et vie présente dans leur logement en pension de famille ? Qu'est-ce qui se joue entre les sentiments d'identité, que ce soit en termes de continuité temporelle, d'unité et de cohérence ou de sécurité ontologique ? Comment ces sentiments interviennent-ils dans la construction et la stabilisation de l'Identité-logement dans le temps ? Les résultats présentés dans cet article présentent des thèmes relevant principalement de la perception de la rupture avec la vie sans domicile et de la construction de l'Identité-logement, selon les trois sentiments propres à l'Identité-logement.

FIGURE 1

Proposition d'un nouveau schéma écosystémique de l'Identité-logement



Le sentiment de sécurité ontologique (SSO) : assure la confiance dans la continuité de son Identité-logement.
 Le sentiment de continuité temporelle (SCT) : permet de définir son Identité-logement en lien avec sa temporalité.
 Le sentiment d'unité et de cohérence (SUC) : permet de transformer et de protéger son Identité-logement, en lien avec sa temporalité et son environnement.
Source • auteurs.

Description de l'Identité-logement après une vie sans domicile

Le sentiment de sécurité ontologique : un besoin de constance dans un environnement sécurisant

Un logement protecteur et sécurisant

Le sentiment de sécurité procuré par l'accès au logement se révèle à travers le soulagement, mais aussi la joie ou le bien-être exprimés par les personnes ayant vécu sans domicile. Le logement permet une préservation de soi et de son corps, en comparaison avec le manque de sécurité, d'hygiène et d'intimité vécu dans la rue ou dans certains centres d'hébergement (Bruneteaux et Blanchard, 2019), comme l'évoque Monsieur D :

« Quand j'étais vraiment dans la rue, de temps en temps je faisais le 115, mais enfin, j'y suis allé quelquefois, mais à la limite je préférais rester dehors parce que, dans le 115, je me suis fait voler une valise, je me suis pas fait agresser, mais enfin c'est vraiment [...]. Là-bas, il y a quatre cents lits, c'est immense, il y a de la bagarre. À 5 h 30 du matin, on vous met dehors, enfin bon, c'est pas très joyeux quoi. »

Pour beaucoup, les premiers actes lors de l'accès au logement relèvent de la décompression et du repos, comme dormir, se reposer, prendre soin de son corps. Monsieur P, ayant vécu trente ans à la rue témoigne :

« Et quand je suis arrivé ici, on sait qu'on est en sécurité et, boum, tout tombe et on dort pendant vingt-quatre heures, trente-six heures, voilà, ça se relâche. Comme on sait qu'on va pas être agressé, comme on sait que... Alors ça se relâche et on dort. »

Un besoin de constance avec son lieu de vie

La constance de l'environnement en pension de famille est liée au caractère pérenne du logement et au fait qu'il soit attribué sans condition de durée (Ministère de la Cohésion des territoires, 2019). C'est la confiance accordée par les résidents à cette stabilité temporelle qui semble participer à leur sentiment de sécurité ontologique, comme l'exprime Monsieur D :

« Bon, tous les hôtels et tout, c'était toujours du provisoire quoi, c'était jamais la sécurité. [...] C'est pour ça que j'étais toujours en état d'insécurité et, quand je suis arrivé ici, je me suis senti en sécurité parce qu'on m'a dit qu'il y avait pas de délai, qu'on pouvait rester, voilà en fait, et ça, ça m'a bien soulagé. »

Cette confiance participe à l'adoption de routines quotidiennes, comme l'évoque Monsieur R :

« Parce que, justement [à l'hôtel], vous risquez de partir rapidement, donc les habitudes vous évitez de les prendre. Alors que là, bon, il y a la machine à laver... Donc il y a des petites habitudes. Moi, je fais mon linge une fois par semaine, j'ai pris mon habitude. »

Les entraves au sentiment de sécurité ontologique

Or, cette confiance accordée à la constance de l'environnement peut être altérée par plusieurs phénomènes, révélés par des peurs et des inquiétudes chez certains résidents, lors de leur accès au logement. Le premier phénomène est lié à l'insécurité produite par l'accès au logement, bousculant la façon dont la personne a pris l'habitude de se définir avec son lieu de vie, en termes d'usages et de perceptions. C'est ce qu'exprime Monsieur S : « Je ne suis pas à ma place, ma place c'est dehors. » Les raisons évoquées sont les suivantes : ne pas pouvoir respecter

le règlement, peurs vis-à-vis de la cohabitation avec le voisinage, habitude d'être seul. Elles peuvent induire chez la personne le doute de pouvoir rester vivre durablement dans la pension de famille. Le second phénomène concerne les parcours en transition vécus par les résidents, ponctués d'inconstance avec leur logement, comme l'évoque Monsieur L :

« J'ai tellement l'habitude de perdre à chaque fois l'endroit où je suis que je suis tout le temps dans la prévision de "ça va s'arrêter rapidement" en fait. »

Le troisième phénomène se rapporte au manque de connaissances sur la pérennité du logement et le fait de pouvoir rester y vivre sans condition de durée, comme c'est le cas, pour Monsieur F :

« Chercheur : Vous vous sentez chez vous, là ?

Monsieur F : Plus ou moins on va dire. [...] Ben oui, parce que ça c'est un truc, je pense que c'est pour un an ou deux max quoi, à moins que... J'espère trouver un job assez vite justement pour pas me retrouver à la rue à nouveau, parce qu'à 50 ans ça me ferait chier de finir clodo. »

Ce manque de connaissance peut être alimenté par des discours parfois divergents des professionnels des pensions de famille, au moment de l'accueil des résidents, comme en rendent compte les notes d'observation de terrain : les représentations des habitants sont parfois induites par les informations qui leur ont été livrées à leur arrivée. En fonction du professionnel, le logement en pension de famille peut être présenté comme pérenne ou comme un tremplin.

Les textes réglementaires entretiennent aussi l'ambiguïté sur la pérennité, stipulant une durée de contrat, d'un mois renouvelable par tacite reconduction, sous condition de respect des obligations (Ministère de la Cohésion des territoires, 2019, p. 33).

Le sentiment de continuité temporelle : une frontière poreuse entre passé et présent

La vie d'avant conservée à plus ou moins long terme

Les personnes interviewées entretiennent souvent une continuité avec leur vie sans domicile. Cela peut se manifester par la conservation d'habitudes, la fréquentation de personnes ou de lieux, mais aussi par une dépréciation de l'estime de soi, un isolement, la persistance des troubles de santé mentale (agoraphobie, troubles du sommeil, angoisses, addictions). Les éléments de la vie passée peuvent prendre plus ou moins de place dans le logement. Cela peut jouer dans la façon dont les personnes s'approprient leur logement et dans leur relation aux autres résidents.

Monsieur Sa, qui dormait auparavant sous une tente dans les bois, témoigne :

« Est-ce que je vais tenir ou pas ? J'ai réfléchi, mais pas longtemps parce qu'au bout de deux heures, j'ai plus réfléchi, je suis retourné au bois. »

Il explique ce besoin de continuité par son attachement à ses anciennes habitudes, y compris celles d'être à l'extérieur, mais aussi à son ancien lieu de vie :

« Je me suis demandé si j'allais supporter les murs et tout ça. [...] Il fallait que je sorte, impératif, il fallait que je sorte, j'allais dans le 9^e... Il fallait que je marche. J'ai l'habitude de marcher beaucoup, beaucoup, beaucoup. Oui, pendant deux mois, c'était dur. [...] La nature et le vert me manquent. »

Une réversibilité possible des habitudes

Des résidents évoquent reprendre des « habitudes de toujours » ou les « bonnes vieilles habitudes », remontant parfois à l'enfance ou au temps d'avant la rue, lors de l'occupation d'un autre logement. Certains y ont habité en couple, seuls ou hébergés par la famille ou des amis. De nouvelles habitudes sont également prises.

Pour quelques personnes, toutefois, l'idée persiste que rien n'est définitif, les habitudes se conjuguent entre abandons et reprises, comme l'évoque Monsieur P :

« Parce que moi, il y a des moments, je me laisse aller. C'est pas que... Je suis pas le type clochard, ça a rien à voir, c'est juste des fois je m'en fous. [...] Non, j'ai envie de rien, la vaisselle je la fais même plus, je laisse tout comme ça. »

Des projets confrontés au sentiment d'insécurité

Chez certaines personnes interviewées, la formulation de projets d'avenir semble difficile. Leurs préoccupations restent très ancrées dans leur vie présente et dans leur quotidien. Au-delà, le futur effraie :

« Chercheur : Et le futur, vous le voyez comment ?

Monsieur Sa : Je sais pas. Je fais plus de projet, je fais plus rien, parce que tout ça, ça m'a emmené de déboires en déboires. »

Certains refusent de se projeter trop loin par peur d'un possible retour en arrière. Monsieur S, ayant vécu à la rue à la suite d'une expulsion, s'explique :

« Et maintenant, je suis très bien. Si on me demande : "Vas-y, retourne en arrière pour voir." Non, non, non. Même pas l'avant, je ne savais pas ce que c'est l'avant, là. Parce que là, je suis dans le milieu, je suis très bien. Parce qu'on dit qu'il faut aller de l'avant, il faut voir un peu plus loin, pour moi non. Je m'arrête là. C'est bon. J'ai assez donné. Plus loin, non, j'en veux pas. Parce que si c'est pour prendre plus loin et après de se retourner encore en arrière, non, non. »

La peur d'un retour à la rue imprègne certains discours, comme celui de Monsieur L :

« Chercheur : Aujourd'hui, qu'est-ce qui vous angoisse le plus ?

Monsieur L : De me retrouver à la rue. »

Avec la reprise de confiance en soi, les projets semblent se dessiner vers un nouveau champ des possibles. Parfois, les personnes témoignent encore d'une ambivalence, comme Madame B, habitant la résidence depuis plusieurs années. Elle exprime une évolution dans ses projets mais ressent un manque de sécurité lié à cette possible réversibilité du changement qu'elle a opéré en pension de famille :

« Ben maintenant que je me sens bien, au début, non, je voulais pas partir hein... Ah, au début, j'étais... Voilà... Même maintenant que je vais avoir ma maison, j'aurais peur tellement je me suis habituée... Peut-être que j'aurais ma maison, peut-être que je vais glisser, faire des bêtises, c'est chez moi, il y a plus personne, voilà. Alors, je veux partir et en même temps je veux pas partir. »

Cette peur de se projeter rejoint le besoin de se sécuriser, de se stabiliser, comme l'évoque Monsieur K :

« Parce que pour avoir des projets, il faut déjà se stabiliser. Si on n'est pas stabilisé, je ne vois pas qu'est-ce qu'on peut faire comme projets. »

Le sentiment d'unité et de cohérence : la construction de son Identité-logement

C'est en accord avec son sentiment d'unité et de cohérence que la personne va construire et faire évoluer son Identité-logement.

La construction d'un chez-soi n'est pas spontanée

Si de nombreux résidents témoignent que le logement leur a permis de retrouver une dignité humaine, une indépendance, voire une normalité, nos résultats montrent que se sentir chez soi ne vient pas spontanément. Une grande majorité de résidents témoignent d'une durée nécessaire et parfois assez longue pour se sentir chez eux. C'est ce qu'exprime Monsieur K :

« Monsieur K : Oui, ça m'a beaucoup fait avancer. J'ai pu recommencer à réfléchir normalement, à m'occuper normalement de moi, parce qu'en fait je m'étais presque laissé aller. Quand on se laisse aller, on oublie même parfois de prendre sa douche, de faire ceci, c'est très difficile, c'est très difficile, mais après c'est revenu à peu près normalement, petit à petit. [...]

Chercheur : Au bout de combien de temps vous avez eu vraiment le sentiment d'être chez vous ?

Monsieur K : Disons, deux ans. »

Avec le temps, les résurgences du passé semblent moins présentes, comme l'exprime Monsieur C au sujet de ses cauchemars :

« Au départ, j'en faisais beaucoup, dans ma tête j'étais à la rue. Il a fallu beaucoup, beaucoup de temps pour que ça commence à s'amenuiser. »

€

Ce temps s'est révélé indispensable chez plusieurs personnes pour commencer à prendre soin de soi et de son logement, trouver ses repères, diminuer ses inquiétudes, modifier ses habitudes, etc. Un résident revendique ce besoin naturel de temps :

« Je pense que quelqu'un qui arrive ici et qui a un parcours de rue, la première chose, c'est de lui foutre la paix. [...] Le facteur temps est très important. Je pense pas que quelqu'un puisse changer en quelques mois, [...] il y en a qui ont des blessures vraiment trop graves, trop profondes. »

La dynamique de changement

Le retour de la confiance en soi passe par le fait de se retrouver soi-même, de reprendre goût à la vie, de retrouver une sérénité. La confiance en soi est souvent liée à une reprise progressive d'un pouvoir d'agir consistant, selon les résidents, à rétablir sa situation administrative, travailler, retrouver une autonomie, une liberté, une vie sentimentale, comme l'évoque Monsieur S :

« Maintenant, je suis là. Écoutez, maintenant, j'ai une copine avec moi, ça fait deux ans que je la fréquente. [...] Depuis que je suis là, j'ai repris carrément confiance en moi. »

Dans cette dynamique de changement, plusieurs types d'apprentissages sont énoncés par les personnes, tels qu'apprendre à modifier sa qualité de relation avec les autres, à solliciter les professionnels, à cuisiner, à gérer le budget, à entretenir son logement ; apprendre sur sa santé ; apprendre à connaître le quartier, à choisir ses transports, à recomposer son réseau social et médical.

Pour un certain nombre de résidents, le cadre de la pension de famille, y compris le voisinage, et le rôle des intervenants sociaux apparaissent essentiels.

« D'autres, au contraire, privilégient leur autonomie au détriment de l'accompagnement. Pour cette raison, les résidents peuvent parfois refuser la main tendue, qu'ils estiment plus intrusive qu'aidante » [notes d'observations].

S'assurer d'un changement possible, effectif et durable

Des jalons sont posés par les résidents pour s'assurer d'un possible changement. Il s'agit parfois d'actes symboliques, à l'entrée du logement, comme « fermer la porte et laisser le passé dehors », ou encore poser son pied sur la Lune, comme l'évoque Monsieur F :

« Quand j'ai mis mon pied ici, on aurait dit Armstrong qui arrive sur la Lune, c'est un petit pas, après il y en aura d'autres, bien sûr. »

Ces actes témoignent moins d'une volonté d'écarter le passé « qui fait partie de soi » que d'investir une possibilité de changement vers une nouvelle existence.

4

Les résidents développent une réflexivité sur leur propre changement en bâtissant une représentation d'eux-mêmes à la rue et en portant un regard sur leur évolution depuis ce temps-là. Pour nombre de résidents, ce changement avait été amorcé avant l'accès au logement. Cette réflexivité passe aussi par le regard des autres et par une comparaison avec d'anciens pairs restés vivre ou mourir à la rue. L'enjeu consiste à « devenir autrement le même » (Bensaïd, 1978), comme l'évoque Monsieur C :

« Qu'est-ce qui a changé ? La stabilité, les habitudes. [...] Ce qui peut rester... Je pense que ça reste, mais ça prend une autre forme. Ça s'améliore pour moi, ça s'améliore. Avant, je traînais dans les bistrotts et maintenant, quand je vais au bistrot, c'est pour boire un café. Donc, je le garde toujours, mais c'est vécu différemment. On reste toujours ce qu'on est, mais on le vit différemment. »

Des tests sont réalisés par certains pour s'assurer de la durabilité de leur changement. C'est le cas de Madame B qui, pour évaluer sa résistance aux tentations passées, se confronte régulièrement à d'anciennes relations de rue, pour « voir si le diable est encore en moi ».

Discussion autour de la dynamique de l'Identité-logement et de sa stabilisation dans le temps

Cet article présente des limites. L'analyse de l'Identité-logement orientée sur la temporalité de l'individu n'a laissé que peu de place aux thèmes liés à l'environnement sociospatial, tels que l'appropriation du logement, les interactions sur la pension de famille et l'accompagnement social, car nous souhaitions discuter ici l'Identité-logement au regard de sa dynamique, en tenant compte des sentiments qui la constituent, pour mieux comprendre comment la personne développe et stabilise son Identité-logement après avoir accédé au logement pérenne.

Une construction de l'Identité-logement sans franche rupture temporelle

Les résultats montrent que la construction de l'Identité-logement est intimement liée à la temporalité de chaque individu. L'accès au logement, bien que fondamental dans cette construction, marque rarement une véritable rupture pour les résidents. Bien souvent, des liens forts sont entretenus avec la vie d'avant. M. Shaw identifie deux dimensions dans le logement : une forme « dure », qui correspond à sa forme matérielle, et une forme « douce », qui correspond aux éléments significatifs du chez-soi (Shaw, 2004). D'après nos résultats, la première semble facilement appréhendée par les personnes lors de leur accès au logement, par la protection physique qu'il offre. Elle permet aux personnes de se sentir en sécurité, au sens d'une préservation de soi et de son corps, comparativement à leur vie sans domicile. P. Morin évoque d'ailleurs le refuge que représente le domicile

contre les dangers extérieurs (Morin *et al.*, 2009, p. 121), tels que les agressions physiques ou les rudesses du climat. Au regard de notre étude, la seconde dimension du logement identifiée par M. Shaw (2004) relève d'un processus de construction identitaire avec son logement qui prend du temps. C'est pourquoi accéder au logement ne coïncide pas directement avec le sentiment d'être chez soi. Cela requiert aussi, pour certains résidents, un accompagnement.

La construction de l'Identité-logement : tisser sa continuité temporelle par récursivité

Construire son Identité-logement passe par la constitution d'un cycle du présent et l'adoption d'habitudes « rassurantes » qui fonctionnent et qui peuvent être maintenues dans le temps. Ces routines participent au sentiment de sécurité ontologique, comme le montre D. K. Padgett (2007) dans son étude sur les anciens sans-abri. Toutefois, nos résultats montrent que certaines habitudes prises ne sont pas toujours conservées. Elles sont testées, parfois abandonnées. Le cycle du présent de l'Identité-logement évolue avec les changements mis en œuvre par les habitants. Le sentiment de continuité temporelle semble se tisser de manière récursive : c'est en changeant progressivement son cycle du présent (inhibition d'anciennes habitudes, nouvelles routines, transformation de ses perceptions, constitution de son chez-soi) que l'individu prend progressivement conscience d'un changement avec son passé, modifie son rapport à l'avenir, et ainsi de suite. Cela s'explique notamment par la construction des connaissances qui s'effectue dans l'action, en situation et de manière récursive (Le Moigne, 2012). En modifiant ses connaissances, l'individu projette de nouvelles significations, un nouveau regard sur lui-même et sur son monde vécu et se transforme (Varela, 2017). Cette réflexivité participe au changement car elle permet à la personne d'ajuster ou de changer son comportement et de prendre des décisions (Naudin *et al.*, 2017). Observer que l'on est devenu « autrement le même » (Bensaïd, 1978) semble donc contribuer au fait de le devenir vraiment. D'où l'importance pour les résidents de créer des actes symboliques ou d'effectuer des tests de « résistance », comme le montre Madame B (voir plus haut), pour s'assurer que leur changement est réel et durable.

S'assurer de la solidité du changement pour stabiliser son Identité-logement

La confiance accordée par les résidents à la solidité du changement opéré semble contribuer à renforcer leur sentiment de sécurité ontologique, comme on l'observe chez certains d'entre eux, se traduisant notamment par une ouverture à un nouveau champ des possibles. Nous avons également relevé que la peur d'un retour à la rue semble concorder avec la difficulté, pour certains, de se mettre en

situation de projet. Selon les études sur le Logement d'abord, disposer d'un logement, avec un accompagnement adapté, favorise la confiance en soi (Gesmond *et al.*, 2016) et constitue une base nécessaire pour envisager l'avenir (Polvere *et al.*, 2013).

Selon nos résultats, chez plusieurs résidents, le recouvrement de cette confiance en soi nécessite du temps. Elle est souvent liée à une reprise d'un pouvoir d'agir, passant par des apprentissages, tels qu'apprendre à faire ses démarches par soi-même, à prendre soin de soi et de son logement, à gérer son budget, etc. Il s'agit aussi de réapprendre à renouer avec d'anciennes habitudes, abandonnées pendant la période sans domicile. Pour apprendre, les résidents mobilisent des ressources externes (par exemple, l'accompagnement par les intervenants de la pension de famille) mais aussi des ressources internes (par exemple, les connaissances antérieures sur la gestion d'un logement). Selon l'approche par les capacités (Sen, 2003), le pouvoir d'agir provient des possibilités offertes aux individus (opportunités liées à la conversion de ressources) et des libertés dans les choix qu'ils ont de se réaliser (fonctionnements).

Selon A. Dupuis et D. C. Thorns (1998), l'une des conditions de sécurité ontologique est le fait que le domicile soit un lieu de constance dans l'environnement matériel et social. Si cette constance du lieu de vie participe, comme condition préalable, au développement de ce sentiment, c'est bien la constance temporelle du changement perçu qui semble alimenter ce sentiment de sécurité de manière durable et apporter une confiance en la continuité de son Identité-logement.

Comme le recommande la Fondation Abbé Pierre, il ne s'agit pas de conditionner l'accès à l'habitat à des exigences liées aux projets mais uniquement au désir de se poser et de mieux être (Fondation Abbé Pierre, 2013). Des objectifs à court terme peuvent tout d'abord être posés par les résidents, comme ceux de prendre quelques repères avec leur logement, ne nécessitant pas de se projeter trop loin. Il s'agira ensuite, pour eux, de pouvoir construire leur Identité-logement en acquérant une confiance en eux, un pouvoir d'agir leur permettant d'inhiber durablement certaines habitudes et perceptions, de créer de nouvelles connaissances, de nouveaux usages et de nouvelles routines en lien avec leur logement et, essentiellement, de pouvoir s'accorder des moments réflexifs sur les changements opérés et sur leur durabilité

Conclusion

Cet article s'est appuyé sur une recherche participative menée au sein de pensions de famille. Les résultats montrent que les personnes ayant vécu sans domicile construisent leur Identité-logement selon une temporalité qui leur est propre. Bien que l'accès au logement soit le déclencheur d'une construction de cette identité, il ne provoque pas d'emblée une perception de rupture avec la vie d'avant. La frontière entre présent et passé n'est pas étanche. Il semblerait qu'il y a plusieurs

personnes construisent leur Identité-logement par des boucles récursives marquées par des changements d'habitudes et de perceptions en rapport avec leur lieu de vie, des abandons et des reprises ne permettant pas d'emblée de stabiliser leur Identité-logement. Toutefois, le véritable moment de bascule pourrait être lié à l'équilibre trouvé entre sentiment de sécurité ontologique et sentiment de continuité temporelle : une solidité du changement perçue par la personne, dans laquelle elle se sentirait en accord avec son Identité-logement et capable d'assurer sa continuité dans l'avenir. Cela ne signifie pas un *statu quo* de l'identité mais une identification claire des temporalités entre ce qui relève du passé, d'une part, et du présent, d'autre part, pour avoir une plus grande confiance dans l'avenir. Ces résultats nous confortent dans l'intérêt d'intégrer le sentiment de sécurité ontologique au concept d'Identité-logement, assurant à l'individu une confiance en sa continuité temporelle. Des accompagnements permettant de renforcer ce sentiment de sécurité ontologique seraient propices au développement et à la stabilisation de l'Identité-logement.

De nouvelles perspectives de recherche pourraient éclairer d'autres dimensions de l'Identité-logement. Il s'agirait d'étudier l'influence de l'environnement social et spatial sur le développement de l'Identité-logement : comment les normes sociales, l'organisation des ressources ainsi que l'interaction avec les intervenants sociaux ou les voisins peuvent-elles contribuer (ou non) au fait de se sentir chez soi, dans cette configuration des pensions de famille où le collectif joue un rôle non négligeable sur le rapport au logement ?

Références bibliographiques

- Beudet P., Herman E., Potie L. (2019)**, *Habiter une pension de famille. Étude auprès des résidents dans la région Auvergne-Rhône-Alpes*, Lyon, mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), [en ligne] www.mrie.org/images/MRIE/mrie/MRIE/DOCUMENTS/ETUDES/Etude_MRIE_2019-03_-_Habiter_une_pension_de_famille.pdf (consulté le 26 août 2021).
- Bensaïd N. (1978)**, « Autrement le même », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 17, p. 27-40.
- Bronfenbrenner U. (1981)**, *The ecology of human development : experiments by nature and design*, Cambridge (États-Unis), Harvard University Press.
- Bruneteaux P., Blanchard C. (2019)**, « Vivre sa vie intime dans les foyers de SDF », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° 156-157, p. 105-125, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/jda.8132> (consulté le 8 septembre 2022).
- Cabannes P.-Y., Emorine M. (2021)**, « Hébergement d'urgence permanent : au cours des années 2010, davantage de familles et des séjours rallongés », DREES, *Études et Résultats*, n° 1184, [en ligne] <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/ER%201184.pdf> (consulté le 8 septembre 2022).
- Choppin K., Gardella E. (dir.) (2013)**, *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française (1987-2012)*, Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne.
- Demange É., Henry É., Préau M. (2012)**, *De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique*, Paris, ANRS/Coalition Plus.
- Dupuis A., Thorns D. C. (1998)**, « Home, Home Ownership and the Search for Ontological Security », *The Sociological Review*, vol. 46, n° 1, p. 24-47.
- FEANTSA, Fondation Abbé Pierre (2019)**, *Fourth Overview of Housing Exclusion in Europe*, [en ligne] www.feantsa.org/download/oheeu_2019_eng_web5120646087993915253.pdf (consulté le 26 avril 2021).
- Fondation Abbé Pierre (2013)**, « L'accès à l'habitat des personnes SDF en situation de grande précarité. Recommandations », *Les cahiers du logement*, février, [en ligne] www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/laces_a_lhabitat.pdf (consulté le 21 avril 2021).
- Fondation Abbé Pierre (2021)**, *L'état du mal-logement en France 2021*, rapport annuel, n° 26, [en ligne] www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/reml2021_rapport_sur_letat_du_mallogement-web.pdf (consulté le 21 avril 2021).
- Gesmond T., Laval C., Mantovani J. et al. (2016)**, *Le programme expérimental "Un chez-soi d'abord"*, rapport final, DIHAL, [en ligne] www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/11/abrege_du_rapport_final_volet_qualitatif_de_recherche.pdf (consulté le 2 avril 2020).
- Giddens A. (1985)**, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Gross O., Andrade V., Gagnayre R. (2017)**, « Pratiques et apport des recherches communautaires en éducation thérapeutique : une revue de littérature », *Santé publique*, vol. 29, n° 4, p. 551-562, [en ligne] www.cairn.info/revue-sante-publique-2017-4-page-551.htm (consulté le 8 septembre 2022).

INSEE (2020), « Sans-domicil », *Définitions*, [en ligne] www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1256 (consulté le 21 avril 2021).

Israel B. A., Schulz A. J., Parker E. A. et al. (1998), « Review of community-based research : assessing partnership approaches to improve public health », *Annual Review of Public Health*, n° 19, p. 173-202, [en ligne] www.annualreviews.org/doi/10.1146/annurev.publhealth.19.1.173?url_ver=Z39.88-2003&rfr_id=ori%3Arid%3Acrossref.org&rfr_dat=cr_pub++0pubmed (consulté le 8 septembre 2022).

Laing R. D. (1970), *Le moi divisé. De la santé mentale à la folie*, Paris, Stock.

Ministère de la Cohésion des territoires (2017), *Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022*, [en ligne] www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/07/plan_lda_vf.pdf (consulté le 26 août 2021).

Ministère de la Cohésion des territoires (2019), *Le guide de la pension de famille : accompagner et faciliter les projets*, [en ligne] www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-12/GuidePensionFamille-VF.pdf (consulté le 21 avril 2022).

Morin E. (1977), *La méthode 1 : La Nature de la Nature*, Paris, Seuil.

Morin P., Crevier M., Couturier Y. et al. (2009), *Signification du chez-soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile, enfance/jeunesse/famille et santé mentale*, rapport de recherche, Sherbrooke, Québec, CSSS-IUGS.

Mucchielli A. (2016), *L'identité*, 9^e édition, Paris, Presses universitaires de France.

Naudin D., Gagnayre R., Reach G. (2017), « Éducation thérapeutique du patient et concept de vicariance. L'exemple du diabète de type 1 », *Médecine des maladies métaboliques*, vol. 11, n° 3, p. 283-292.

Padgett D. K. (2007), « There's No Place Like (a) Home : Ontological Security Among Persons with Serious Mental Illness in the United States », *Social science & medicine*, vol. 64, n° 9, p. 1925-1936.

Paillé P., Mucchielli A. (2012), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

Place N. (2016), *Guide sur le logement d'abord en Europe*, Bruxelles, FEANTSA, [en ligne] www.feantsa.org/download/hfg_fr_full_digital2344336981160495381.pdf (consulté le 16 septembre 2022).

Polvere L., Macnaughton E., Piat M. (2013), « Participant perspectives on housing first and recovery : Early findings from the At Home/Chez Soi project », *Psychiatric Rehabilitation Journal*, vol. 36, n° 2, p. 110-112.

Proshansky H. M. (1978), « The City and Self-Identity », *Environment and Behavior*, vol. 10, n° 2, p. 147-169.

Saunders P. (1981), *Social Theory and the Urban Question*, London, Routledge.

Sen A. (2000), *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.

Serfaty-Garzon P. (2010), « Temporalités intimes : le chez-soi de la vieillisse », *Enfances, Familles, Générations*, n° 13, p. 36-58, [en ligne] www.erudit.org/fr/revues/efg/2010-n13-efg3981/045419ar/ (consulté le 8 septembre 2022).

Shaw M. (2004), « Housing and public health », *Annual Review of Public Health*, n° 25, p. 397-418, [en ligne] www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.publhealth.25.101802.123036 (consulté le 8 septembre 2022).

Trévidy F., Ivernois J.-F., Gagnayre R. et al. (2011), « Identité-logement et gestion du risque de chute chez les personnes âgées », *Le sujet dans la cité*, vol. 2, n° 1, p. 109-120, [en ligne]

www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2011-1-page-109.htm (consulté le 8 septembre 2022).

Trévidy F., Ivernois J.-F., Mourad J.-J. et al. (2015), « Une modélisation de l'Identité-logement pour une éducation de la personne âgée au risque de chute à domicile », *Éducation thérapeutique du patient/Therapeutic patient education*, vol. 7, n° 1, p. 101-102, [en ligne] <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01568958/document> (consulté le 8 septembre 2022).

Trévidy F., Naudin D., Gagnayre R. (2018), « L'apport des neurosciences au modèle de l'Identité-logement : les stratégies d'apprentissage des personnes âgées concernées par la chute », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 49, [en ligne] doi.org/10.4000/edso.4779 (consulté le 8 septembre 2022).

Tsemberis S. (2010), *Housing First : The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction*, Minneapolis, Hazelden.

Varela F. (2017), *Le cercle créateur : Écrits (1976-2001)*, Paris, Seuil.

Annexe 3 : Article publié dans la revue Sciences et actions sociales



Sciences et actions sociales

19 | 2023

Questionner les philosophies de l'intervention et de la formation sociales

Pour un accompagnement global en pension de famille : l'apport des capacités d'Identité-Logement

Frédérique Trévidy, Marcel Le Guen, Patrick Cuvilliez, Jean-Paul Cocot, Abdelaziz Niati, Mélanie Gervais, Cécile Petitot, Yann Benoist et Rémi Gagnayre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sas/3290>

ISSN : 2428-2871

Éditeur

Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS)

Référence électronique

Frédérique Trévidy, Marcel Le Guen, Patrick Cuvilliez, Jean-Paul Cocot, Abdelaziz Niati, Mélanie Gervais, Cécile Petitot, Yann Benoist et Rémi Gagnayre, « Pour un accompagnement global en pension de famille : l'apport des capacités d'Identité-Logement », *Sciences et actions sociales* [En ligne], 19 | 2023, mis en ligne le 24 mars 2023, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sas/3290>

Ce document a été généré automatiquement le 6 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pour un accompagnement global en pension de famille : l'apport des capacités d'Identité-Logement¹

Frédérique Trévidy, Marcel Le Guen, Patrick Cuvilliez, Jean-Paul Cocot, Abdelaziz Niati, Mélanie Gervais, Cécile Petitot, Yann Benoist et Rémi Gagnayre

Christophe Blanchard, Antonella Bonafos, Laurence Fond-Harmant, François Havez, Marie Makdessi Peyronnie, Marielle Fritz, Guillaume Brugidou, Jacques Wolfrom, Dominique Pougheon. Financeurs de la recherche (Fonds pour l'Innovation Sociale ; CGLLS)

Introduction

- ¹ Depuis plusieurs décennies, le nombre de personnes sans domicile augmente de façon considérable dans quasiment tous les pays d'Europe (FEANTSA et FAP, 2019). En 2022, la Fondation Abbé Pierre estime à 330 000, le nombre de personnes privées de domicile en France (FAP, 2023). Leur nombre était de 141 500 en 2012 (Yaouancq, *et al.*, 2013).
- ² Pour briser cette spirale, le modèle « Housing First » (HF) s'avère être efficace (Pleace, 2016). Il fut initié à New York à la fin des années 1990, auprès des personnes sans domicile atteintes de troubles psychiques (Tsemberis, 2010), puis expérimenté en Amérique du Nord, au Canada et en Europe. Le logement y est conçu comme un point de départ à l'accompagnement (Pleace, 2016). Cette philosophie rompt clairement avec l'approche en escalier, conditionnant le logement à une série de réalisations, telles que le sevrage ou l'observance thérapeutique : « On se concentre immédiatement sur le fait de permettre à la personne de vivre dans son propre logement » (Pleace, 2016, p. 12). Cet accès au logement est combiné à un accompagnement pluridisciplinaire, centré sur la personne et orienté vers le rétablissement (Pleace, 2016), défini comme une « façon de vivre une vie satisfaisante et utile où l'espoir a sa place malgré les limites imposées par la maladie » (Anthony, 1993). Le concept de rétablissement s'applique essentiellement aux personnes vivant avec un trouble psychique.
- ³ En France, le modèle HF a inspiré le programme expérimental « un chez-soi d'abord » ciblant des personnes vivant à la rue et atteintes de pathologies psychiatriques sévères. Après une année, l'évaluation montre que la population bénéficiant du programme connaît une diminution des symptômes, une baisse de la durée moyenne d'hospitalisation, une meilleure qualité de vie, un mieux-être psychologique et une amélioration de l'estime de soi. 80% des personnes se maintiennent dans le logement (Gesmond *et al.*, 2016).
- ⁴ Fort de ces résultats, le « Plan Logement d'abord 2018-2022 » est déployé en France « pour lutter contre le sans-abrisme » (ministère de la Cohésion des Territoires, 2017). Le « Plan Logement d'abord », à la différence du modèle HF, cible des personnes sans domicile quel

que soit leur état de santé mentale. Il doit leur permettre d'accéder rapidement à un logement et de pouvoir s'y maintenir. Les pensions de famille en constituent l'un des piliers. « En proposant à des personnes seules à faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, des logements abordables, adaptés et accessibles, les pensions de famille permettent aux personnes logées à la fois d'être chez elles et de ne pas être isolées. La présence au quotidien des hôtes permet une animation de la vie collective et un soutien dans les démarches individuelles » (ministère de la Cohésion des Territoires, 2019, p. 4).

- 5 Ce déploiement du modèle à un public beaucoup plus large, pose la question de l'approche conceptuelle employée pour appréhender l'accompagnement des personnes logées. Quelles alternatives au concept de rétablissement, sont envisageables pour un accompagnement destiné à un public ne présentant pas obligatoirement un trouble psychique ? Ceci implique de définir autrement la philosophie de ce type d'intervention sociale, que constitue l'accompagnement des résidents en pension de famille.
- 6 Selon Padgett (2007), le fait qu'une personne anciennement sans domicile, puisse vivre dans « une maison » et y développer des routines contribue au renforcement de son sentiment de sécurité ontologique et constitue la base autour de laquelle ses identités peuvent être construites et réparées. Cette notion d'identité semble intéressante à prendre en compte dans le rapport que l'individu entretient avec son logement. Elle est traitée par de nombreux auteurs à travers le chez soi (Serfaty-Garzon, 2003).
- 7 Le rapport identitaire intimement lié aux perceptions et aux usages que l'habitant développe au sein de son logement, a été caractérisé à travers le concept d'IdentitéLogement (Trévidy *et al.*, 2015). Au cours du temps, les sentiments d'identité évoluent, les repères dans le logement se modifient, des habitudes nouvelles sont adoptées et des projets font sens.
- 8 L'Identité-logement appelle les notions de liberté et de choix, relatives à la façon dont la personne souhaite vivre dans son logement. Mais, ce concept appelle aussi la notion d'environnement. La personne dans son logement se situe au centre d'un écosystème avec lequel elle interagit. Cette liberté peut être favorisée ou contrainte par cet environnement. Par exemple, pour une personne aimant accueillir chez soi, la promiscuité de voisins sensibles au bruit peut être vécue comme une limite au développement de son Identité-logement.
- 9 Accompagner la personne à vivre dans son logement en pension de famille, pourrait s'orienter vers le développement de cette Identité-logement. Nous proposons que la philosophie de l'accompagnement s'appuie sur le concept d'identité-logement en tenant compte des notions de choix, de liberté et d'environnement. Nous nous inspirons pour cela de l'approche par les capacités d'Amartya Sen (1992). Cette dernière a déjà été utilisée par De Backer (2018) dans le cadre du « Housing First ».
- 10 Selon cette approche, il faut non seulement prendre en compte les ressources dont dispose un individu mais aussi sa capacité, et sa liberté à les utiliser pour choisir son propre mode de vie (Sen, 1992). Sen évoque les possibles difficultés pour les personnes de convertir les ressources de l'environnement en capacités : « ni les biens premiers, ni les ressources définies plus largement ne peuvent rendre compte de la capacité dont jouit effectivement une personne » (Sen, 1993). Sen prend l'exemple des populations pauvres dans les pays

riches qui, en raison de plusieurs facteurs ne peuvent mener une vie saine, se déplacer ou prendre part à la vie de la collectivité.

- 11 L'accompagnement pourrait donner davantage de chance à la personne de convertir ses ressources personnelles ou celles présentes dans l'environnement, en opportunités pour développer son Identité-logement selon des choix qui lui sont propres.
- 12 Au moyen d'une étude de cas, cet article vise à proposer une philosophie d'action et des outils de réflexion pour un accompagnement global en pension de famille orienté vers le développement de l'Identité-logement des résidents. Cette recherche est menée de manière collaborative, sur un terrain composé de 8 pensions de famille. Nous présenterons dans un premier temps le contexte du Logement d'abord et des pensions de famille. Nous décrirons ensuite le cadre conceptuel basé sur l'Identité-logement et son articulation avec l'approche par les capacités. Nous expliquerons notre méthodologie de recherche avec les personnes concernées. À partir des résultats de notre étude, nous discuterons de l'accompagnement global des publics logés, au regard des capacités d'Identité-logement et des facteurs de conversion contextualisés aux pensions de famille. Nous concluons par une possible ouverture sur des recherches se fondant sur le pragmatisme critique.

La pension de famille : un logement pérenne et accompagné

- 13 Afin d'apporter une réponse structurelle aux situations de sans-abrisme en France, les pouvoirs publics lancent le plan quinquennal du « Logement d'Abord 2018-2022 » (ministère de la Cohésion et des Territoires, 2017). Ce plan a pour objectif d'orienter les personnes sans domicile ainsi que celles en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement, vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire. Les solutions pérennes de retour au logement, sont privilégiées. Parmi les priorités affichées, figure une augmentation de l'offre de logements abordables dont 10 000 nouvelles places en pensions de famille.
- 14 Le bilan interministériel recense 280 000 personnes sans domicile ayant accédé au logement entre 2018 et fin juin 2021 dont 62% dans des logements sociaux (Dihal, 2021). Toutefois, la création de l'offre de logements abordables reste en deçà des objectifs fixés et notamment celle concernant les pensions de famille avec 5 200 places créées (Dihal, 2021 ; FAP 2022). La Fondation Abbé Pierre propose 5 enjeux pour assurer la pérennité du « Plan Logement d'abord », dont deux seraient : « la mise en œuvre d'un accompagnement social correctement dimensionné, global et porteur d'une réelle technicité [...] et une offre de logement social, très social ou simplement abordable suffisante » (FAP 2022, p. 127-128).
- 15 Selon son statut juridique la pension de famille, est une forme de résidence sociale, relevant de la catégorie des logements-foyers². La structure doit être de petite taille (25 logements) composée de logements pérennes et de locaux communs affectés à la vie collective. Les logements d'une superficie supérieure ou égale à 16m² doivent disposer d'équipements notamment destinés à faire la cuisine (Unafo et Claisse & Associés, 2015). Pour beaucoup de pensions de famille, les logements sont aussi meublés. L'objectif principal est de « répondre aux besoins particuliers de personnes à faible niveau de ressources, en situation

d'isolement ou d'exclusion sociale et ayant pour la plupart fréquenté de façon répétée les structures d'hébergement » (ministère de la Cohésion et des Territoires, 2019, p. 6).

- 16 Des hôtes professionnels y sont présents quotidiennement pour assurer l'organisation d'une vie collective, un accompagnement social spécifique basé sur l'écoute et la convivialité, et le soutien dans les démarches individuelles. La pension de famille se distingue juridiquement d'une structure d'hébergement³ car elle propose aux personnes accueillies un logement sans durée limitée, donnant lieu à un titre d'occupation et au paiement d'une redevance mensuelle (ministère de la Cohésion et des Territoires, 2019, p. 7). Les propriétaires des pensions de familles sont généralement des organismes de logement social, ou des collectivités. Les gestionnaires peuvent être des associations agréées au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale⁴. La personne signe un contrat de résidence conclu pour une durée d'un mois, laquelle est renouvelée indéfiniment par tacite reconduction. Ce contrat est assorti d'un règlement intérieur.
- 17 Le caractère pérenne du logement en pension de famille est un élément fondamental, pour que la personne, anciennement sans domicile, puisse bâtir son Identité-logement (Trévidy *et al.*, 2022).

Le concept d'Identité-Logement repose sur trois sentiments d'identité

- 18 L'Identité-Logement (Trévidy *et al.*, 2015) est une forme d'identité, située plurielle et construite (Muchielli, 2021), que l'individu développe dans son rapport au logement. La façon de percevoir son logement, ses espaces, ses meubles ou ses objets, dépend de cette singularité identitaire propre à chaque habitant, et influencée par ses valeurs, par ses connaissances, et par ses émotions. L'identité-logement va orienter les manières de se projeter dans son logement, de s'y installer, de s'y comporter et de créer son chez soi. Et par ricochet, les personnalisations et usages déployés par la personne au sein de son espace de vie vont lui permettre de s'y définir et de faire évoluer cette identité. La personne crée ainsi un chez-soi, espace d'identité et d'intimité (Serfaty-Garzon, 2003) en harmonie, avec ce qu'elle est, ou ce qu'elle souhaite devenir. La notion de liberté est importante à considérer dans cette construction identitaire, relative aux choix effectués pour fonder son propre mode de vie.
- 19 Ce processus identitaire n'est pas exempt des relations interpersonnelles au sein de l'environnement. Ainsi, le sens donné à l'Identité-logement et les intentions qui guident sa construction, sont également dépendants de la relation à autrui, aux institutions, aux normes et représentations sociales, au sein de l'écosystème.
- 20 Cet écosystème est complexe. Hervé Marchal décrit comment la vie urbaine, caractérisée par la pluralité des univers socioculturels, par les multiples sollicitations identitaires, et par les tensions entre les rôles sociaux, produit une profusion de sens et amène le citoyen à devoir effectuer un travail de configuration de soi (Marchal, 2009). La construction de l'identité navigue entre deux modalités : un rapport réflexif à soi basé sur les images et représentations de soi, et un rapport pratique à soi correspondant à des sentiments très intimes et peu verbalisés (Marchal, 2009).

- 21 Le recours à des sentiments comme contributeurs d'identité, est aussi réalisé par Mucchielli (2021) pour décrire le concept d'identité complexe. Deux sentiments lui sont empruntés pour l'Identité-Logement, à savoir, le sentiment d'unité et de cohérence ainsi que le sentiment de continuité temporelle. Un dernier sentiment composant l'Identité-Logement, est le sentiment de sécurité ontologique issu des travaux de Giddens (1994).
- 22 Le sentiment de sécurité ontologique permet au sujet d'avoir confiance dans la continuité de sa propre identité et dans la constance des environnements sociaux et matériels (Giddens, 1994, p. 98). Ce sentiment est le noyau dur de l'Identité-logement. Le sentiment de sécurité ontologique chez des personnes anciennement sans domicile n'est pas simplement lié au fait d'avoir un toit, mais nécessite que le logement soit protecteur et sécurisant, qu'il soit pérenne et que la personne soit correctement informée et rassurée de cette constance avec son lieu de vie (Trévidy *et al.*, 2023). Ce sentiment est renforcé par l'adoption de routines quotidiennes et rassurantes (Padgett, 2007).
- 23 Le sentiment de continuité temporelle permet au sujet de se percevoir le même dans le temps et de se représenter les étapes de sa vie comme un continuum (Mucchielli, 2021). Ce sentiment s'appuie sur deux temporalités complémentaires chez l'habitant. Elle est cyclique dans le temps présent, lorsque la personne suit des routines qui rythment sa journée quotidienne, conforte ses perceptions et la sécurise. La temporalité est aussi linéaire lorsque parallèlement, l'habitant tisse une continuité identitaire, entre ses expériences passées, sa vie au temps présent dans logement, et ses projections futures (Trévidy *et al.*, 2015). L'accès à un logement pérenne pour un public isolé ayant vécu sans domicile, nécessite un temps plus ou moins long pour percevoir une rupture avec sa vie d'avant. La frontière entre passé et présent n'est pas étanche impactant l'estime de soi, l'appropriation du logement et la relation aux autres. Certaines personnes ont par exemple tendance à s'isoler, d'autres ont des difficultés à « lâcher » certaines habitudes, par exemple, celle de conserver les cartons d'emballage (au cas où il faille repartir), de continuer de fréquenter d'anciens lieux (banc, tente), ou de laisser les fenêtres ouvertes. Les projections futures peuvent être entravées par un sentiment d'insécurité, avec notamment chez certains, la peur d'un retour à la rue. La stabilisation d'un cycle du présent dans son logement doit laisser le temps à des apprentissages et à des « tâtonnements » permettant une identification claire des temporalités, entre ce qui appartient au passé et ce qui relève du présent, tout en ouvrant selon son propre rythme, à une construction possible de projets (Trévidy *et al.*, 2023).
- 24 Le sentiment d'unité et de cohérence permet « l'unité des Moi dans mon présent et l'unité des personnages que les situations sociales m'ont incité à construire ou à jouer » (Mucchielli, 2021, p. 68). Il est aussi « la possibilité toujours présente de “refuser mon passé”, et de remettre en question le moi lui-même, de changer le personnage que j'en ai assez de jouer, de faire quelque chose de moi » (Mucchielli, 2021, p. 68). Grâce à ce sentiment, la personne peut mobiliser des ressources et mettre en œuvre des apprentissages pour faire évoluer son Identité-logement. Le sentiment d'unité et de cohérence est tiré par les intentions futures permettant de produire des changements (Trévidy *et al.*, 2018). Par exemple, chez des résidents en pension de famille, auparavant sans domicile, la dynamique de changement est rendue possible par un cadre de vie favorable, la reprise d'une confiance en soi, une possibilité de développer des

apprentissages, mais aussi par une réflexivité permettant à la personne de s'assurer que ce changement est effectif et durable, et que de nouveaux projets sont réalisables (Trévidy *et al.*, 2023). Cette confiance dans la durabilité du changement participe à renforcer le sentiment de sécurité ontologique, et à construire l'Identité-logement.

Articulation conceptuelle entre l'Identité-logement et l'approche par les capacités

- 25 L'accompagnement en pension de famille devrait donner l'opportunité au résident de renforcer ses trois sentiments d'Identité-logement. Ceci passe par une amplification chez la personne de ses possibilités d'agir, d'apprendre, de penser, de reprendre confiance en soi, selon son propre rythme. Ceci passe aussi par des libertés de choix, relatives à sa vie dans le logement et sur la pension de famille.
- 26 Cette hypothèse nous amène à utiliser l'approche par les capacités d'Amartya Sen (1999). La capacité se traduit par la réponse à la question : « Qu'est-ce que chaque personne est capable de faire et d'être ? » (Nussbaum, 2012). Les capacités sont « des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique » (Nussbaum, 2012, p. 39). « La "capabilité" d'une personne renvoie aux diverses combinaisons de fonctionnements qu'elle a la possibilité de réaliser. La capabilité est ainsi une sorte de liberté » (Sen, 1999).
- 27 Cette approche a été utilisée dans divers domaines et notamment dans le champ de la formation (Fernagu Oudet, 2018) et des environnements de travail (Fernagu Oudet, 2012). Fernagu envisage la capabilité comme un processus. La capabilité interroge dans son développement, l'environnement dans lequel la personne évolue. Celui-ci offre-t-il les ressources et conditions favorables pour que la personne puisse développer ses capacités, et se donner des possibilités de choix ? Selon Fernagu, la capabilité résulterait d'une interaction entre deux processus. Le processus opportunité défini par la manière dont les ressources mises à disposition pour agir/apprendre sont converties en capacités d'action ou d'apprentissage (facteurs de conversion) et le processus liberté s'intéressant aux réalisations effectives et fonctionnements dépendant du choix des personnes (Fernagu Oudet, 2018, p. 234).
- 28 Pour concourir au développement de la capacité de choisir, les facteurs de conversion doivent être pris en compte. Ils « correspondent à l'ensemble des facteurs qui facilitent (ou entravent) la capacité d'un individu à faire usage des ressources à sa disposition pour les convertir en réalisations concrètes » (Fernagu Oudet, 2012, p. 10).
- 29 L'articulation conceptuelle des capacités à l'Identité-logement permettrait d'offrir un cadre de réflexion à l'accompagnement global en pension de famille, au regard de ce que l'environnement social et matériel favorise ou limite pour le développement de ces « capacités d'Identité-Logement ».
- 30 En tenant compte des définitions précédentes, la « capabilité d'Identité-Logement » du résident pourrait être définie comme un processus combinant :
 - les ressources disponibles (propres à la personne, sur la pension de famille, etc.),
 - les possibilités de conversion de ces ressources en opportunités,
 - la liberté de transformer ces opportunités selon ses choix, en réalisations concrètes pour développer son Identité-logement (ex : personnaliser son logement).

- ³¹ Au regard de cette articulation conceptuelle, nous avons effectué une étude de cas en collaboration avec les personnes concernées, pour proposer des outils de réflexion pour un accompagnement global en pension de famille,

Une recherche menée en collaboration avec les personnes concernées

Une recherche participative : approche épistémique et mise en œuvre

L'étude est réalisée par un groupe constitué de 2 chercheurs académiques, dont l'une est aussi salariée de l'association gérant les pensions de famille ; de 8 co-chercheurs dont 4 résidents, anciennement sans domicile, et 4 professionnels des pensions de famille. Ce type de recherche collaborative entre chercheurs et personnes concernées n'est pas nouveau. ATD Quart Monde l'expérimente depuis une vingtaine d'années en créant les conditions pour que les savoirs d'expérience des personnes en situation de pauvreté, les savoirs d'action des praticiens et les savoirs universitaires se croisent (Carrel et al., 2017).

- ³² L'intérêt est multiple. Il est d'ordre épistémique (Godrie et al., 2020), par la place **donnée** aux savoirs existentiels. Il est aussi méthodologique par l'amélioration de la qualité des recherches (Gross et al., 2017) et celle de la crédibilité des savoirs produits (Godrie et Heck, 2021). L'intérêt, est aussi celui de la transformation sociale (Paturel, 2015 ; Anadón et Savoie-Zajc, 2007) et du développement de l'empowerment individuel des co-chercheurs, si toutefois celui-ci est corrélé à une logique démocratique (Gross, 2020).
- ³³ Ce type de recherche nécessite une vigilance éthique de la part des chercheurs par l'instauration de rapports les plus égalitaires possibles entre les membres du groupe, une reconnaissance des différents savoirs et un climat de confiance (Monceau et Soulière, 2017). Des facteurs peuvent favoriser les échanges de savoirs, tels que la connaissance des problématiques traitées, une formation méthodologique et des séances de réflexivité (Marchand et al., 2023, sous presse).
- ³⁴ S'agissant de notre étude, les membres du groupe participent à toutes les étapes de recherche depuis la collecte des données, en passant par l'analyse du corpus, jusqu'à la valorisation des résultats. Pour favoriser cette participation, une formation continue est animée par les chercheurs tout au long du protocole, sur des techniques telles que, la réalisation des entretiens semi-dirigés ou des focus groups, l'analyse thématique, le classement des données avec le logiciel NVIVO, etc. Le groupe de recherche se réunit au moins deux fois par mois. Ces réunions permettent de mener le protocole de manière collaborative, d'effectuer des retours réflexifs et d'échanger sur les résultats obtenus.
- ³⁵ Un comité élargi à d'autres chercheurs académiques et à des professionnels du logement et de la santé, se réunit une à deux fois par an, pour apporter un soutien méthodologique à cette recherche, et pour valider des orientations théoriques. L'étude est réalisée entre janvier 2019 et décembre 2021.

Objectifs et design de recherche

- 37 La recherche vise à proposer des outils de réflexion sur l'accompagnement en pension de famille, qui tiendraient compte de l'Identité-Logement des résidents. Deux objectifs contributifs sont posés :
• Formaliser une liste de capacités liées à l'Identité-logement en pension de famille.
◦ Identifier des ressources et des facteurs favorisant ou limitant ces capacités.
- 38 L'étude de cas est choisie comme design de recherche car elle permet d'effectuer une exploration détaillée d'un cas sur un temps relativement long pour tirer des enseignements d'un phénomène peu connu. Elle s'inscrit dans le contexte quotidien des participants, pour se baser sur leurs perspectives. Elle requiert des sources multiples de données.
- 39 Le cas étudié concerne 8 pensions de famille situées en Île-de-France, comprenant 178 logements autonomes dont 162 destinés à des personnes vivant seules. Ces résidences sont gérées par une association qui assure à la fois l'accompagnement des habitants, la gestion et l'entretien des résidences. Un binôme d'intervenants sociaux collabore sur chacune des résidences. Il est constitué d'un travailleur social chargé de l'accompagnement individuel et d'un responsable de résidence chargé d'animer la vie collective sur la pension de famille et d'en assurer son bon fonctionnement.

Population ciblée

- 40 La population de l'étude (résidents et intervenants sociaux) est recrutée sur les 8 pensions de famille, selon un échantillonnage par choix raisonné. Les critères d'inclusion sont les suivants :
- résidents : avoir vécu auparavant sans domicile (à la rue, à l'hôtel, en hébergement collectif, etc.), être résident d'un logement en pension de famille et y vivre seul.
 - intervenants sociaux : être travailleur social ou responsable de résidence en pension de famille.
- 41 La population recrutée comprend 30 résidents et 17 intervenants sociaux dont 8 travailleurs sociaux, 8 responsables de résidence et 1 coordinateur social.

Recueil et analyse des données

- 42 Plusieurs sources et méthodes de recueil sont employées. 30 entrevues semi-dirigées et 1 focus group permettent de recueillir les données auprès des résidents des pensions de famille. Les entretiens sont menés par des binômes composés d'un chercheur académique et d'un co-chercheur (résident ou professionnel). Le focus group est animé par deux co-chercheurs résidents.
- 43 Six focus groups réunissant des travailleurs sociaux et des responsables de résidence, sont animés par un chercheur et un co-chercheur (résident ou professionnel).
- 44 Des observations participantes sont menées sur les pensions de famille par un chercheur au cours du second semestre 2019 et du premier semestre 2020.
- 45 Des sources documentaires sont utilisées telles que des bilans d'activités de l'association gestionnaire, des documents réglementaires (contrat de résidence, règlement intérieur), et des conventions partenariales entre l'association et des structures de santé.

- 46 Le corpus composé des transcriptions des entrevues et des focus groups, fait l'objet d'une analyse thématique. Cette dernière est effectuée de manière collaborative par des binômes formés d'un chercheur et d'un co-chercheur. La codification des verbatim fait émerger des thèmes regroupés en rubriques, lesquelles sont classées selon des axes thématiques prédéfinis. Le tout constitue l'arbre thématique. À titre d'illustration, les axes thématiques de l'arbre des résidents, sont les suivants : la place accordée à la vie sans domicile ; les éléments significatifs pour se maintenir dans le logement ; les apprentissages et ressources mobilisés ; les difficultés et les manques. À partir de cet arbre, sont identifiées les rubriques se rapportant aux sentiments d'Identité-logement. Un second arbre thématique est réalisé à partir des données issues des intervenants sociaux.
- 47 À partir du corpus composé des deux arbres thématiques, respectivement désignés « résidents » et « intervenants sociaux », le groupe de recherche se réunit et entreprend une seconde analyse, permettant de répondre aux objectifs de recherche.
- 48 Formalisation des capacités liées à l'Identité-logement
- 49 Pour formaliser la liste des capacités liées à l'Identité-logement, le groupe de recherche utilise comme nouvelle grille d'analyse, les 10 capacités « centrales » de Nussbaum (2012) qui, selon l'autrice, constituent le seuil minimum qu'une vie humaine digne exige (p. 55-57).
- 50 À partir de l'arbre thématique « résidents », des thèmes significatifs sont choisis par le groupe, permettant de définir les capacités liées à l'Identité-logement en pension de famille. Par exemple, la capacité nommée « la vie » est définie par Nussbaum comme « être capable de mener une vie de longueur normale ». Elle devient pour l'Identité-logement : « être capable de vivre dans un logement pérenne : occuper son logement, avoir des routines quotidiennes, avoir confiance dans la durabilité de son lieu de vie » car au-delà du fait que l'absence de logement ampute la vie de nombreuses années (CMDR, 2021), nos résultats montrent que l'accès à un logement pérenne ne garantit pas que la personne y développe d'emblée des habitudes pour rester y vivre. Ceci nécessite des ressources mais aussi des facteurs de conversion de ces ressources, qui soient à la fois personnels, sociaux et environnementaux.

Identification des facteurs de conversion

51 Pour identifier les facteurs contribuant ou limitant le développement des capacités d'Identité-logement, le groupe de recherche triangule les arbres thématiques « résidents » et « intervenants sociaux ». L'analyse est enrichie avec les données issues des observations participantes et les informations provenant de l'analyse documentaire (ex : contrats de résidence). Les thèmes repérés comme significativement influents, sur les capacités d'Identité-logement sont identifiés comme des facteurs positifs ou négatifs, et sont classés par type de ressources (personnelles, sociales, organisationnelles ou matérielles).

Proposition de capacités liées à l'Identité-logement

- 52 L'approche par la justice sociale de Nussbaum (2012) prônant l'exigence de la dignité humaine, au sein des environnements sociaux et politiques, semble cohérente avec le ressenti de nombre de résidents interviewés en pension de famille, comme l'évoque Monsieur V :
- « Quand vous êtes chez vous, vous vous sentez enfin un homme, une personne digne, vous dépendez plus de personne, ça c'est important. Quand vous avez une clé, que vous êtes chez vous et que vous rentrez à l'heure que vous voulez, vous sortez à l'heure que vous voulez, vous devenez un vrai être humain, alors qu'auparavant vous n'étiez pas vraiment un être humain. On est peut-être un être humain aux yeux des autres, mais en soi-même on est rien, on est rien, on est moins que rien... parce que j'avais pas de repères [...]. Comme tout être humain. Je pense qu'un être humain s'il a pas de dignité, c'est pas la peine, il vaut mieux mourir, si on n'a pas de dignité, on n'a pas de vie, on est rien dans la société ».
- 53 La contextualisation des capacités centrales de Nussbaum (2012) à l'Identité-logement en pension de famille, nous permet de proposer une liste de capacités détaillées dans le tableau 1.
- 54 Cette description des capacités s'appuie sur la subjectivité des populations interviewées. Elle est une proposition dont la limite s'arrête au contexte de notre étude. Cette liste n'a pas vocation à devenir un cadre normatif d'évaluation. En effet, cette description n'est pas figée et peut être enrichie ou modifiée pour s'adapter aux différents contextes de pensions de famille. Cette liste constitue une aide pour des discussions et décisions entre les personnes concernées par la situation, à partir d'éléments concrets et précis.

Tableau 1 : Capabilités liées à l'Identité-logement en pension de famille

Sentiments de l'IL		Capabilités liées à l'identité-logement en pension de famille	Capabilités selon M. Nussbaum
		Être capable de :	Être capable de :
Sentiment d' Unité et de Cohérence	Sentiment de continuité temporelle	La vie (1) <i>Vivre dans un logement pérenne : occuper son logement, avoir des routines quotidiennes, avoir confiance dans la durabilité de son lieu de vie.</i>	La vie <i>Mener une vie de longueur normale.</i>
		L'intégrité du corps (2) <i>Préserver son intégrité physique et sa vie intime, sa liberté de choix (indépendance), sa liberté de circulation, dans son logement, et sur la pension de famille.</i>	L'intégrité du corps <i>Se déplacer librement, d'être protégé, d'avoir des satisfactions sexuelles et de faire des choix en matière de reproduction</i>
		La santé du corps (3) <i>Prendre soin de soi et de son logement (ex : se reposer, cuisiner, s'occuper de sa santé, avoir un lieu de vie salubre et fonctionnel)</i>	La santé du corps <i>Être en bonne santé, d'être nourri convenablement et d'avoir un abri décent.</i>
		Les émotions (4) <i>Développer un sentiment de sécurité, de bien-être d'attachement (lieu, objets et individus) dans son logement et au sein de la pension de famille ; Ne pas être contraint par des peurs liées à son passé (ex : retour à la rue) ou à son environnement.</i>	Les émotions <i>D'attachement, d'amour, d'association, ne pas voir son développement émotif contraint par la peur et l'anxiété.</i>
		L'affiliation (5) <i>Développer des interactions sociales (accueillir chez soi, gérer la proximité, partager son vécu, ses savoirs, des expériences avec d'autres personnes, renouer avec autrui). Avoir de l'empathie, maintenir une estime de soi, préserver sa dignité, se respecter et respecter les autres au sein de la pension de famille.</i>	L'affiliation <i>A) vivre avec et pour les autres, d'interaction sociale, d'imaginer la situation d'autrui. Implique la liberté d'assemblée et de discours. B) avoir les bases du respect de soi, être traité avec dignité.</i>
		Le jeu (6) <i>Partager des loisirs en pension de famille, se divertir selon ses centres d'intérêt, seul ou avec les autres. Avoir des hobbies.</i>	Le jeu <i>Rire, jouer, avoir des loisirs</i>
		Les autres espèces (7) <i>S'accorder des temps avec la nature ; Jardiner, fleurir, cultiver la terre. Vivre en relation avec un animal de compagnie.</i>	Les autres espèces <i>Développer une attention pour et de vivre en relation avec les animaux, les plantes et le monde naturel.</i>
		Le sens, l'imagination et la pensée (8) <i>Créer son chez-soi et le faire évoluer Acquérir des savoirs et des compétences (confiance en sa capacité à faire ; réaliser ses démarches ; gérer son logement ; utiliser les espaces et services au sein de l'environnement etc.) ; donner du sens à son vécu (résilience) et à ses projets. Exprimer ses besoins, ses gênes, ses désaccords, ses propositions d'amélioration du cadre de vie.</i>	Le sens, l'imagination et la pensée <i>Utiliser ses sens, d'imaginer, de penser, d'être informé, de recevoir une éducation adéquate, de s'exprimer librement, d'avoir des expériences qui procurent du plaisir, d'éviter les peines inutiles.</i>
		La raison pratique (9) <i>Avoir une réflexion critique sur le développement de son identité-logement en rapport avec les attendus en pension de famille : au regard des changements vécus, de ses valeurs, de ses usages, de ses projets, de la conception du chez-soi (ex : « collectif » ou « individuel »).</i>	La raison pratique <i>Former une conception du bien et de participer à une réflexion critique sur l'organisation de sa vie. Liberté de conscience et de culte.</i>
		Le contrôle de son environnement (10) <i>Retrouver du pouvoir d'agir au sein de son environnement : participer aux décisions impactant sa vie sur la pension de famille (y compris l'acquisition de mobilier) ; être acteur de ses projets, Proposer des projets, pour le collectif ; S'ancrer dans son environnement (réseau social, médical, loisirs, travail, etc.) ;</i>	Le contrôle de son environnement <i>A) Politique : être capable de participation politique. B) Matériel : être capable de posséder, d'avoir un emploi, d'être protégé contre des arrestations arbitraires.</i>

55 Surtout, l'objectif de cette liste de capabilités n'est pas d'identifier des fonctionnements liés à l'Identité-logement qui seraient similaires chez plusieurs habitants ou bien, qui se rapprocheraient d'une norme attendue. L'approche par les capabilités n'est en effet pas pertinente pour poser des indicateurs « objectifs » et observables car entre « le possible », et le « visible » réside la liberté de la personne. Cette dernière, peut choisir ou non de mettre en œuvre ses capabilités et de le faire selon son propre dessein identitaire. Pour certains, « créer son chez soi », se manifeste par une personnalisation importante du logement, comme c'est le cas pour l'un des résidents qui, en obtenant une dérogation au règlement, a retapissé entièrement son logement, l'a aussi décoré, y a ajouté des meubles. D'autres résidents ont

affiché chez eux, des photos, des posters en lien avec leur histoire de vie, ou encore des œuvres personnelles. D'autres, enfin, laissent les murs à nu. C'est le cas, d'un résident, utilisant son logement comme un espace fonctionnel où il se sent libre d'aller et venir, de manger, de se laver, de se reposer. La majorité de son temps, il sort pour aller voir ses amis. N'a-t-il pour autant pas développé son Identité-logement ?

- 56 Ces différences de fonctionnements sont évoquées lors d'un *focus group*, par des intervenants sociaux : « Moi aussi je trouve qu'il y a plusieurs façons, il y a plusieurs types de résidents, chacun investit son logement à sa façon, il y en a qui se contentent très bien de... des quatre murs blancs, du mobilier de l'ALFI, ça leur suffit, ça leur suffit pour se sentir chez soi. Et il y en a d'autres, c'est comme tu dis, c'est en mettant des petites photos, en s'achetant une nappe, en allant s'acheter une télé, tout plein de petites choses comme ça. Je crois pas qu'il y ait une vérité vraiment sur cette questionlà ».
- 57 *A contrario*, des fonctionnements, peuvent être quasiment identiques entre les personnes et reflètent pourtant des écarts dans leurs capacités. Sen (1992) nous donne l'exemple de deux personnes ne se nourrissant pas, dont l'une fait un jeûne et l'autre est trop pauvre pour s'alimenter. Le fonctionnement final est identique, alors qu'une grande disparité de capacité existe entre les deux personnes. Le fonctionnement est lié à un choix pour l'une et à un non-choix pour l'autre.
- 58 Cette liste de capacités vise plutôt à donner des points de repères aux acteurs pour engager une réflexion sur l'accompagnement global en pension de famille à partir des facteurs de conversion.

Les facteurs de conversion : un outil pour questionner l'accompagnement global en pension de famille

- 59 Il convient d'évoquer ce que nous entendons par « accompagnement global » en pension de famille pour mieux comprendre les types de ressources qui y sont associées. Ceci nous conduira ensuite à discuter des facteurs de conversion de ces ressources au regard des capacités de l'Identité-logement.
- 60 L'accompagnement global en pension de famille, en référence aux principes-clés du Logement d'abord (Pierce, 2016), doit se définir comme un accompagnement centré sur la personne c'est-à-dire qu'il doit créer les conditions de mise en confiance et de sécurité pour que la personne puisse mettre en œuvre ses propres changements (Rogers, 1961).
- 61 Étant centré sur le résident, il doit être adapté à ses ressources personnelles telles que ses savoirs expérientiels, ses connaissances, son estime de soi, ses ressources sociales et financières. Celles-ci ont été parfois délitées par la vie à la rue, comme l'évoque Monsieur S. :

« Si, au départ, quand je suis arrivé, il fallait faire les papiers, et tout ça... ça, au départ, putain, c'est pas vrai...

Travailleur social : Tu es passé ? J'ai dit : Non,
pas encore.

Travailleur social : Viens, je t'emmène.

- 62 Parce que moi, mes papiers, elle m'envoyait à droite à gauche, je voulais même pas y aller tout seul. Pourquoi ? Parce que moi j'avais même plus confiance en moi. Je me dis : Putain, attends, la dame elle va me dire quoi ? Elle va peut-être m'envoyer chier, des conneries comme ça. J'ai dit : Je vais me prendre ça en plus, voilà, et je le faisais pas ».
- 63 Les ressources personnelles du résident sont à prendre en compte ainsi que les ressources de l'environnement socio-spatial dans lequel il évolue.
- 64 Sur les pensions de famille étudiées, les ressources sont sociales et organisationnelles avec : la présence d'un binôme d'intervenants sociaux sur chaque résidence ; les pôles « pension de famille » et « accompagnement social » auxquels ces intervenants sont respectivement rattachés ; les services supports de la structure (technique, gestion locative, direction) ; la présence d'autres acteurs sociaux tels que les voisins, les proches, les partenaires administratifs ou de santé ; l'organisation d'instances comme une veille sociale au sein de l'association ou encore des conseils de maison sur les résidences ; l'existence d'un règlement intérieur et d'un contrat d'occupation pérenne.
- 65 Ces ressources sont également matérielles avec des logements individuels équipés et meublés, une buanderie et une salle commune, un bureau pour recevoir les résidents et pour la majorité des pensions, des espaces extérieurs avec terrasses, espace paysager ou potager. Des ressources sont enfin présentes dans l'environnement extérieur.
- 66 Toutefois, si cette prise en compte des ressources est nécessaire, dans l'accompagnement global, elle n'est pas suffisante. Selon Sen, la question déterminante est de savoir dans quelle mesure ces ressources sont convertibles par chacun, en capacités et en fonctionnements. Une multitude de facteurs peuvent faciliter ou au contraire, entraver la conversion de ces ressources en capacités puis en réalisations concrètes. Ainsi, disposer d'un logement pérenne, équipé et meublé ne suffit pas d'emblée à créer son chez soi, comme l'évoque Monsieur L qui après un accident de la vie, est passé d'une situation sociale aisée à une vie sans domicile. Il témoigne avoir mis du temps à s'adapter, à son nouveau logement en pension de famille :
- « J'ai plutôt découvert mon logement petit à petit. Je me suis même redécouvert tout seul, redécouvert moi-même quoi, comment vous expliquer... Déjà, cet espace qui est un peu spartiate et réduit par rapport à ce que j'avais avant, mais je suis seul. Et quand je dis « me redécouvrir » c'est m'approprier vraiment l'espace, ranger mes propres affaires, c'est ma salle de bains, ça n'a plus rien à voir. Je crois que ça a mis un certain temps tout ça... ».
- 67 L'accompagnement global doit tenir compte des facteurs de conversion personnels chez les résidents, liés notamment à leur vécu, qui limiteraient ou favoriseraient, l'utilisation des ressources. Monsieur S. l'illustre par ses réticences à utiliser sa douche pour prendre soin de soi (capabilité 3) :
- « Au départ, une douche, tu sais même pas ce que c'était, une douche au départ. Il fallait bien que tu te laves. Si, je me débarbouillais, des trucs comme ça, mais prendre une douche, je ne voulais pas prendre de douche. Ah, putain, vas-y, faut prendre une douche, et puis j'ai pris une douche ce matin, ce soir je vais reprendre ma petite douche tranquillement, pépère ».
- 68 Le développement des capacités d'Identité-logement dépend non seulement de la temporalité de chacun et de ses possibilités d'utiliser ou non les ressources, mais aussi de l'accompagnement global mis en œuvre sur la pension de famille. Cet accompagnement

peut s'avérer être un soutien pour le résident lui permettant d'accroître ses opportunités de construire une identité-logement selon un mode de vie qui lui convienne. Mais cet accompagnement global peut aussi devenir un frein. L'étude nous montre en effet, que si certains aspects apparaissent comme des facteurs de conversion positifs (ex : durée pérenne de l'accompagnement permettant de « créer un lien de confiance » et de laisser du temps au résident pour « se reconstruire »), d'autres aspects seraient davantage des facteurs de conversion négatifs (ex : règlement intérieur limitant l'apport de mobilier personnel). Les facteurs de conversion ne doivent donc pas uniquement être analysés au regard des individus mais également au niveau de l'environnement socio-spatial des pensions de famille et de ses ressources.

- 69 Afin que les parties prenantes puissent questionner l'accompagnement global sur les pensions de famille, nous proposons un outil d'aide à la réflexion basé sur les facteurs de conversion identifiés par l'étude, qui limiteraient ou favoriseraient le développement par chacun, des capacités d'Identité-logement.
- 70 Nous proposons dans le tableau 2, quelques exemples, de mise en lien entre capacités, ressources et facteurs (positifs ou négatifs). Les facteurs identifiés ne sont pas exhaustifs, ni spécifiques à une capacité. Par exemple, le fait de disposer d'un accompagnement basé sur la durée peut jouer favorablement sur la capacité 1 tout autant que sur la capacité 8. De même, l'existence d'un lien de confiance entre l'intervenant social et le résident apparaît comme un facteur de conversion positif pour de nombreuses capacités. Toutefois, pour plus de lisibilité, nous ne présenterons pas de doublon dans ce tableau.

Tableau 2 : Exemples de facteurs de conversion limitant ou favorisant les « capacités d'Identité-Logement »

C1 : la vie			
<i>Vivre dans un logement pérenne : occuper son logement, avoir des routines quotidiennes, avoir confiance dans la durabilité de son lieu de vie.</i>			
	Ressources personnelles des résidents	Ressources sociales et organisationnelles	Ressources matérielles et environnementales
Facteurs positifs	<p>Être rassuré sur la pérennité du logement.</p> <p>Droit au choix car pas de durée.</p> <p>S'ancrer, prendre ses repères, s'appuyer sur les « habitudes de toujours » et en développer des nouvelles.</p> <p>Sentiment de liberté et d'indépendance, de dignité et de sécurité apporté par le logement.</p>	<p>Logement sans condition de durée.</p> <p>Annonce et explication de la pérennité au résident dès le pré-accueil et lors des hospitalisations.</p> <p>Accompagnement pérenne, centré sur le résident et basé sur l'écoute, la relation de confiance et le non-jugement.</p> <p>Importance de la convivialité sur la PF.</p>	<p>Logement équipé et meublé pour organiser sa vie quotidienne ; aspects esthétiques et de propreté importants.</p> <p>Logement individuel fermant à clé, boîte à lettres.</p> <p>Vidéosurveillance à l'entrée de la résidence.</p> <p>Environnement extérieur calme et sécurisant.</p>
Facteurs négatifs	<p>Manque de confiance sur la durabilité : habitude du transitoire ; manque de connaissance/pérennité, méfiance.</p> <p>Inquiétudes sur sa capacité à « faire » ou à « être », à modifier ses habitudes et les maintenir dans le temps.</p> <p>Difficultés d'adaptation au logement ou à l'environnement.</p>	<p>Manque de communication claire sur la pérennité du logement.</p> <p>Contrat de résidence d'un mois renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Dispositif des pensions de famille peu connu des partenaires.</p>	<p>Logement non adapté à sa situation (ex : vie en couple).</p> <p>Double des clés des logements conservé par l'association.</p>

C8 : Le sens, l'imagination et la pensée

Créer son chez-soi et le faire évoluer, Acquérir des savoirs et des compétences ; donner du sens à ses projets. Exprimer ses besoins, ses gênes, ses désaccords, ses propositions d'amélioration du cadre de vie

	Ressources personnelles des résidents	Ressources sociales et organisationnelles	Ressources matérielles et environnementales
Facteurs positifs	<p>Acquisition d'une confiance en soi.</p> <p>Motivation à changer, à trouver son équilibre, sa « normalité ».</p> <p>Apprentissages : réaliser ses démarches, gérer et personnaliser son logement.</p> <p>Investissement du logement sur la base de ses valeurs, des éléments signifiants de sa vie, de ses habitudes.</p>	<p>Importance de l'accompagnement orienté vers : l'estime de soi, les soins, l'apprentissage, la relation aux autres.</p> <p>Importance de la présence en proximité du binôme : travailleur social et responsable de résidence.</p> <p>Rôle des voisins dans les apprentissages.</p>	<p>Importance d'un cadre de vie sécurisant, et bien entretenu par l'association.</p> <p>Importance de la prise en compte des réclamations techniques et de la réactivité des réponses.</p>
Facteurs négatifs	<p>Se sentir chez l'association plutôt que chez soi ; avoir du mal à se projeter dans son logement.</p> <p>Difficultés de santé</p> <p>Déprise sur la situation : (ne se sent pas écouté, illettrisme, illettrisme).</p>	<p>Aspects du règlement intérieur limitant la personnalisation du logement.</p> <p>Turn-over des équipes de la PF.</p> <p>Sollicitations pour la vie collective (si trop nombreuses).</p>	<p>Interdiction de changer le mobilier avec le temps.</p> <p>Logement trop exigü ou non adaptable à son projet de vie.</p>

- 71 L'objectif de l'accompagnement global, est de s'assurer que les conditions soient réunies pour que la personne puisse disposer des opportunités lui permettant de développer et combiner ses capacités d'Identité-logement selon ses choix de vie. Cette réflexion doit s'effectuer en tenant compte des individualités mais aussi des temporalités. Ainsi, le fait de disposer d'un logement équipé et meublé à l'entrée du logement peut être une ressource contribuant à ce que les résidents initialement sans domicile, puissent se reposer convenablement, cuisiner et développer un sentiment de bien-être (capacités 1 à 4). Mais, si cette ressource n'est pas accompagnée d'un règlement prévoyant la possibilité de changer

son mobilier au cours du temps, elle deviendra un facteur de conversion négatif, bloquant l'opportunité de créer son chezsoi selon ses envies (capabilité 8).

- ⁷² Parfois, certains facteurs négatifs, ne relèvent pas de l'association gestionnaire. C'est le cas, par exemple de la forme juridique du contrat de résidence, qui stipule une durée illimitée du logement selon une formule portant à confusion : « d'un mois renouvelable par tacite reconduction ». Or, le manque de connaissance du résident sur la pérennité de son logement peut être une entrave à son sentiment de sécurité ontologique (Trévidy *et al.*, 2022), limitant le développement des capacités d'Identité-logement. Pour compenser ces facteurs de conversion négatifs, il apparaît primordial d'intégrer dans l'accompagnement global, une communication claire sur cet article contractuel, et sur la pérennité en général, qui serait effectuée par les intervenants sociaux, à différents moments de vie du résident (ex : accès au logement, hospitalisation, perte d'emploi, etc.).
- ⁷³ La dimension collective de la pension de famille est à prendre en compte (ministère de la Cohésions des Territoires, 2019). Un équilibre doit être trouvé pour préserver un cadre de vie serein pour tous, tout en favorisant le développement de l'Identitélogement de chacun. Or, cet équilibre semble parfois difficile à atteindre. Par exemple, certains aspects du règlement tels que la vidéosurveillance dans les parties communes, peuvent être vécus comme une intrusion chez certains (facteur négatif pour la capabilité 2), alors qu'ils contribuent à renforcer le sentiment de sécurité chez d'autres (facteur positif pour la capabilité 4).
- ⁷⁴ Ainsi, si certains facteurs apparaissent clairement comme négatifs ou positifs pour le développement des capacités d'Identité-logement, d'autres semblent moins déterminés, en fonction des personnes, ou des situations. Cette réflexion sur l'accompagnement nécessite d'être ancrée dans le contexte pour être en phase avec cet équilibre, du point de vue des résidents et des intervenants sociaux de l'association. Elle peut se faire à l'échelle d'une pension de famille ou de la structure gestionnaire.

Conclusion

- ⁷⁵ L'accompagnement en pension de famille est important à questionner car il constitue l'un des fondamentaux de ces structures, proposant des logements sociaux pérennes, à des personnes sans domicile ou en situation de grande précarité. L'étude menée en collaboration avec les personnes concernées, professionnels et résidents, a permis d'offrir de nouveaux outils réflexifs pour questionner cet accompagnement global. La liste des capacités d'Identité-logement associée aux facteurs de conversion des ressources, doit être utilisée par les parties prenantes dans le contexte de leur organisation et des pensions de famille ciblées. Ces outils ne servent pas à dresser un cadre normatif d'évaluation mais bien à engager des discussions sur les changements possibles, à partir de l'expérience vécue par les résidents et les professionnels en transaction avec leur environnement en pension de famille. Cette étude ouvre des perspectives de recherche sur l'utilisation de ces outils en milieu écologique, et sur les changements produits au niveau de l'accompagnement global en pension de famille.

76 Ces perspectives de recherche trouvent leur cohérence dans les fondements philosophiques du pragmatisme critique. En effet, comme l'évoque Zimmermann (2020, p. 166) : « Sen [...] emprunte suffisamment à Dewey pour que son approche par les capacités se prête, voire gagne, à une opérationnalisation empirique par le pragmatisme critique. À l'inverse, lire Dewey à travers le prisme des capacités met en évidence deux niveaux de normativité dans sa réflexion ». Le premier niveau selon Zimmermann se déploierait dans l'agir, conformément à l'intrication entre faits et valeurs, et que l'enquête se donne pour objet d'établir. L'enquête permettrait au résident d'identifier ce qui compte pour lui dans une situation donnée, et pourrait l'amener à une réflexivité sur son identité-logement en pension de famille et sur sa transformation dans le temps. Le second niveau de normativité évoqué par Zimmermann (2020) concerne les institutions. Ces dernières sont définies par Dewey au sens large englobant, les lois, les conventions, les arrangements sociaux, les traditions, (...) et sont indissociables des collectifs, associations et communautés (Dewey, 1922). Ce second niveau de normativité se révélerait à travers le partage par l'ensemble des institutions, « d'un fondement normatif : à savoir le processus de développement du soi par les capacités » (Zimmermann, 2020). En s'accordant sur ce fondement, que Dewey désigne aussi comme « l'idéal moral » des institutions (Dewey, 1920), les résidents, et professionnels des pensions de famille pourraient utiliser l'enquête, alimentée des facteurs de conversion, comme un moyen d'examen critique continu, pour évaluer la contribution de l'association gestionnaire, et des parties prenantes au développement des capacités d'identité-logement de chacun, et ainsi devenir un levier de transformation de l'accompagnement global en pension de famille.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadón M. et Savoie-Zajc L., 2007, « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains. Une forme de recherche participative », dans Anadón M., *La recherche participative, multiples regards*, Québec, Presses universitaires du Québec, p. 23-42.
- Anthony W. A., 1993, « Recovery from mental illness: The guiding vision of the mental health service system in the 1990s », *Psychosocial Rehabilitation Journal*, n° 16, p. 11-23.
- Backer R. D. de, 2018, « Sorties de rue : l'approche par les capacités pour dépasser les écueils d'une approche centrée sur les déterminants sociaux de la santé », *Éthique publique*, vol. 20, n° 2 [https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3959].
- Carrel M., Loignon C., Boyer S. et De Laat M., 2017, « Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien.ne.s et universitaires : retours sur la recherche ÉQUIsanTÉ au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol 49, n° 1, p. 119-142 [https://doi.org/10.7202/1042808ar].
- Collectif Les morts de la rue, 2021, « Mortalité des personnes sans domicile 2020 : dénombrer & Décrire. Résumé de l'enquête », [en ligne], disponible sur [http://www.mortsdelarue.org/IMG/pdf/RESUME_RAPPORT_2020_EN_2021-2.pdf], consulté le 06/09/22.

Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'accès au Logement, 2021, « Logement d'abord : 4 ans de résultats et de mobilisation territoriale pour les personnes sans domicile », [en ligne], disponible sur [bilan_lda_2021.pdf (gouvernement.fr)], consulté le 26/08/21.

Dewey J., 1920, *Reconstruction in Philosophy*, New York, H. Holt & Company.

Dewey J., 1922, *Human Nature and Conduct*, New York, H. Holt & Company.

FEANTSA, Fondation Abbé Pierre, 2019, « The Fourth Overview of Housing Exclusion in Europe 2019 », en ligne, disponible sur [https://www.feantsa.org/download/ohecu_2019_eng_web5120646087993915253.pdf], consulté le 26/04/21.

Fondation Abbé Pierre, 2021, « 26^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France 2021 », en ligne, disponible sur [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-dumal-logement-en-france-2021], consulté le 21/04/21.

Fondation Abbé Pierre, 2022, « 27^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France 2022 », en ligne, disponible sur [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/reml2022_web.pdf], consulté le 05/02/22.

Fondation Abbé Pierre, 2023, « 28^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France 2023 », en ligne, disponible sur [https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2023-01/REML2023_WEB.pdf], consulté le 02/02/23.

Fernagu Oudet S., 2018, « Les capacités au prisme de la capacité à s'autodéterminer : les Clubs de dirigeants de PME », *Formation emploi*, n° 142, avril-juin, p. 231-254 [https://doi.org/10.4000/formationemploi.5943] .

Fernagu Oudet S., 2012, « Concevoir des environnements de travail capacitants : l'exemple d'un réseau réciproque d'échanges des savoirs », *Formation emploi*, vol. 119, n° 3, p. 7-27 [https://doi.org/10.4000/formationemploi.3684].

Gesmond T., Laval C., Mantovani J., Moreau D. et Rhenter P., 2016, « Le programme expérimental "un chez-soi d'abord" », en ligne, disponible sur [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/11/abrege_du_rapport_final_volet_qualitatif_de_recherche.pdf], consulté le 02/04/20.

Giddens A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, éd. l'Harmattan.

Godrie B., Boucher M., Bissonnette S., Chaput P., Flores J., Dupré, S. Guélineau, L. Piron, F. et Bandini, A., 2020, « Injustices épistémiques et recherche participative: un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés ». *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, vol. 13, n° 1 [https://doi.org: 10.5130/ijcre.v13i1.7110 hal-02957211].

Godrie B. et Heck I., 2021, « Chapitre 7 : L'approche participative, la recherche-action et leurs principales stratégies d'enquête et d'inclusion des groupes subalternisés », dans Piron F. et Arsenault É., *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*.

Éditions science et bien commun, en ligne, disponible sur [https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-de-recherche-participative-recherche-action-et-sciences-citoyennes/], consulté le 04/06/22.

Gross, O., 2020, « L'empowerment : l'accroissement du pouvoir d'agir est-il éthique ? », *La santé en action*, n° 453, p. 20-22.

Gross O., Andrade V. de et Gagnayre, R., 2017, « Pratiques et apport des recherches communautaires en éducation thérapeutique : une revue de littérature », *Santé Publique*, vol. 29, n° 4, p. 551-562 [https://doi.org/10.3917/spub.174.0551].

Marchal H., 2009, « L'identité du citoyen », dans Stébé J.-M. et Marchal H. (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, éd. PUF, p. 399-460.

Marchand C., Trévidy F., Franchini A., Gross O., Gagnayre R. et Pougheon B. D., 2023, « Ressources favorables aux échanges de savoirs dans un environnement capacitant : analyse à partir de trois recherches participatives », *Revue Éducation, Santé, Sociétés* (sous presse).

Ministère de la Cohésion des Territoires, 2017, « Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022 », en ligne, disponible sur [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/07/plan_lda_vf.pdf], consulté le 26/08/21.

Construire son Identité-logement après un parcours sans domicile : une recherche participative...

- Ministère de la Cohésion des Territoires, 2019, « Le guide de la pension de famille : accompagner et faciliter les projets », en ligne, disponible sur [GuidePensionFamille-VF.pdf (cohesionterritoires.gouv.fr)], consulté le 21/04/21.
- Monceau G. et Soulière M., 2017, « Mener la recherche avec les sujets concernés : comment et pour quels résultats ? », *Éducation et socialisation, Les Cahiers du CERFEE*, n° 45 (<https://doi.org/10.4000/edso.2525>).
- Mucchielli A., 2021, *L'identité*, 10^{ème} édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- Nussbaum M.C., 2012, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, éd. Flammarion, coll. « Climats », trad., Solange Chavel.
- Padgett D. K., 2007, « There's no place like(a)home: Ontological security among persons with serious mental illness in the United States », *Social Science & Medicine (1982)*, vol. 64, n° 9, p. 1925-1936.
- Paturel D., 2015, « Chapitre 22. La recherche participative en travail social : l'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste », dans, Les chercheurs ignorants, *Les recherches-actions collaboratives : Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 197-205.
- Pleace N., 2016, « Guide sur le logement d'abord en Europe », en ligne, disponible sur [<https://www.feantsa.org/fr/resources/resources-database?tag=housing+first+guide>], consulté le 21/04/21.
- Rogers C.R., 1961, *On Becoming A Person*, Boston, ed. HMH.
- Sen A., 1992, *Inequality Reexamined*, Cambridge, Harvard University Press.
- Sen A., 1993, *Éthique et économie, et autres essais*, Paris, éd. PUF, coll. Philosophie morale.
- Sen A., 1999, *Development as Freedom*, New York, ed. Knopf,
- Serfaty-Garzon P., 2003, *Chez soi : les territoires de l'intimité*, Paris, éd. Armand Colin.
- Trévidy F., Naudin D., Gagnayre R., 2018, « L'apport des neurosciences au modèle de l'Identitélogement : les stratégies d'apprentissage des personnes âgées concernées par la chute », *Éducation et socialisation, Les Cahiers du CERFEE*, n° 49 [doi.org/10.4000/edso.4779].
- Trévidy F., d'Ivernois J.-F., Mourad J.-J., Brugidou G. et Gagnayre R., 2015, « Une modélisation de l'Identité-logement pour une éducation de la personne âgée au risque de chute à domicile », *ETP TPE*, vol. 7, n° 1, p. 10102.
- Trévidy F., Benoist Y., Cocot J.-P., Cuvilliez P., Le Guen M., Niati A., Gervais M, Petitot C. et Gagnayre R., 2022, « Construire son identité-logement après un parcours sans domicile : une recherche participative en pension de famille », *Revue française des affaires sociales*, n°3, p.181-201 [<https://doi.org/10.3917/rfas.223.0181>]
- Tsemberis S., 2010, *Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction*, Minneapolis, ed. Hazelden.
- Unafo et Claisse & Associés., 2015, « Contrat de résidence et règlement intérieur en logementfoyer », en ligne, disponible sur [<https://www.unafo.org/centre-de-ressources/documentdanalyse-juridique-reserve-aux-adherents/>], consulté le 04/03/22.
- Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V., Legleye S., Quaglia M., 2013, « Hébergement des sans-domicile en 2012 : des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *INSEE Première*, n° 1455, juillet.
- Zimmermann B., 2020, « Capabilités et développement de l'individualité. De Dewey à Sen, la voie d'un pragmatisme critique », *Pragmata*, n° 3, p. 135-175, en ligne [<https://revuepragmata.wordpress.com/les-numeros/3-2020/>].

NOTES

1. Remerciements à Christophe Blanchard, Antonella Bonafos, Laurence Fond-Harmant, FrançoisHavez, Marie Makdessi Peyronnie, Marielle Fritz, Guillaume Brugidou, Jacques Wolfrom, Dominique Pougheon, Mohcine El Oubnani. Financeurs de la recherche (Fonds pour l'Innovation Sociale ; CGLLS).
2. Code de la Construction et de l'Habitation : art. L. 633-1.
3. Code de l'Action Sociale et des Familles : art. L345 2-2-2 ; art. L345-1 à L345-4.
4. Code de la Construction et de l'Habitation : art. L. 365-1 3.

RÉSUMÉS

Face à l'augmentation constante du nombre de personnes sans domicile en France, le « Plan Logement d'abord 2018-2022 » s'appuie sur les résultats du modèle « Housing First » (HF) pour proposer des solutions de logement pérennes. Il s'agit notamment de pensions de famille qui offrent un logement permanent aux personnes en situation de grande précarité, avec un accompagnement adapté.

Si le modèle initial (HF) destiné à un public atteint de troubles psychiques propose un accompagnement orienté vers le rétablissement, l'accompagnement en pension de famille destiné à un public plus large, nécessite d'être pensé autrement. Par une étude de cas menée en pension de famille, cet article présente une philosophie d'intervention différente où l'accompagnement prendrait appui sur l'approche par les capacités et sur le concept d'Identitélogement, ouvrant la voie au pragmatisme critique.

Faced with the ever-increasing number of homeless people in France, the "Housing First Plan 2018-2022" builds on the results of the "Housing First" (HF) model to propose sustainable solutions. These include boarding houses that provide permanent accommodation for people in very precarious situations, with appropriate support. While the Housing First (HF) model for people with mental health problems offers recovery-oriented support, support in boarding houses for a wider public needs to be considered differently. Through a case study in a boarding house, this article presents a different philosophy of intervention where the support would be based on the capability approach and on the concept of Home-identity, opening the way to critical pragmatism.

INDEX

Mots-clés : Accompagnement, Capabilités, Identité-Logement, Sans-domicile, Pension de famille, Recherche collaborative

Keywords : Support, Capabilities, Home-identity, Homelessness, Boarding house, Collaborative research

AUTEURS

FRÉDÉRIQUE TRÉVIDY

Docteure en sciences de l'éducation, ALFI Groupe Arcade VYV, chercheuse associée au Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, LEPS, UR 3412, USPN, F-93430, Villetaneuse, Campus de Bobigny, France. frederique.trevidy@alfi-asso.org

MARCEL LE GUEN

Co-chercheur résident, 77 av. de St Ouen marcel.leguen@yahoo.fr

PATRICK CUVILLIEZ

Co-chercheur résident, 77 av. de St Ouen pcuvilliez@yahoo.com

JEAN-PAUL COCOT

Co-chercheur résident, 77 av. de St Ouen

ABDELAZIZ NIATI

Co-chercheur, coordinateur social et responsable de pension de famille, ALFI Groupe Arcade VYV abdelaziz.niati@alfi-asso.org

MÉLANIE GERVAIS

Co-chercheuse, directrice du pôle Accompagnement Social, ALFI Groupe Arcade VYV melanie.gervais@alfi-asso.org

CÉCILE PETITOT

Co-chercheuse, directrice du pôle Les Pensions de famille, ALFI Groupe Arcade VYV cecile.petitot@alfi-asso.org

YANN BENOIST

Anthropologue, chercheur associé au Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, LEPS, UR 3412, USPN, F-93430, Villetaneuse, Campus de Bobigny, France yannbenoist@wanadoo.fr

RÉMI GAGNAYRE

Professeur en sciences de l'éducation. Médecin, Laboratoire Éducations et Promotion de la Santé LEPS, UR 3412, USPN, F-93430, Villetaneuse, Campus de Bobigny, France remi.gagnayre@univ-paris13.fr

Annexe 4 : Guide d'entretien pour les chefs de famille monoparentale

PRESENTATION DU CO-CERCHEUR ET CERCHEUR

Bonjour

Je suis ---, un co-chercheur résident de la pension de famille de Paris ---, volontaire pour participer à une étude sur le logement des familles monoparentales.

Ou bien

Je suis ----, un co-chercheur travailleur social de l'ALFI, volontaire pour participer à une étude sur le logement des familles monoparentales.

Ou bien

Je suis ----, une co-chercheuse, locataire d'un logement d'ANTIN Résidences, volontaire pour participer à une étude sur le logement des familles monoparentales.

Et

Je suis ----, chercheur de l'Université Paris 13, (et de l'ALFI).

Nous menons une étude pour comprendre la situation des familles monoparentales qui ont connu la vie sans domicile et qui ont accédé au logement social. Ceci pour faire évoluer la connaissance et mieux adapter l'accompagnement social.

Pour cela on a besoin de connaître votre expérience, votre parcours, comment vous vous sentez dans la résidence, dans votre logement, car il est parfois difficile de se maintenir dans un logement stable après une période de vie sans domicile

C'est pourquoi nous vous avons demandé un entretien. Cet entretien sera anonyme et confidentiel. Etes-vous d'accord pour que l'on enregistre vos paroles ?

Cet enregistrement permettra de transcrire vos paroles sur papier pour les analyser dans le cadre de cette recherche.

GUIDE D'ENTRETIEN / FAMILLES MONOPARENTALES

Pouvez-vous vous présenter votre famille ?

LA VIE SANS DOMICILE :

Pouvez-vous raconter votre parcours avant d'arriver dans votre logement chez Antin-résidences ?

Comment vous êtes-vous retrouvée seule avec vos enfants ?

Quels évènements importants vous ont mené à vivre sans domicile ?

Comment viviez-vous, qu'est-ce que vous faisiez ?

- Avec quelles ressources ? (revenus, aides alimentaires, humaines, etc.)
- Quelles étaient vos occupations journalières ?
- De quelle façon vous preniez soin de vous ? (hygiène, santé)

Quels étaient les différents lieux d'habitation ?

Que ressentiez-vous pendant cette période-?

- Qu'est-ce qui était important pour vous ?
- Qu'est-ce qui était difficile ? (santé, langue, accompagnement, etc.)

Comment les enfants ont-ils vécu cette vie sans-domicile

SORTIR DE LA SITUATION SANS DOMICILE

Selon vous qu'est ce qui a retardé votre accès au logement (obstacles administratifs ou autres, revenus, handicap, etc.) ?

Qu'est-ce qui vous a permis d'en sortir ?

- Quels étaient vos aides et soutiens avant le relogement (entraide entre familles, etc.) ?
- Avant d'avoir ce logement, avez-vous déjà refusé des propositions ? et pourquoi ?
- Pourquoi avez-vous accepté ce logement ?

LA VIE DANS LE LOGEMENT

Pouvez-vous me raconter ce que vous avez ressenti la première fois que vous êtes rentré dans votre logement ?

Quelle a été votre première réaction ?

- Comment avez-vous marqué le coup (pendaison de crémaillère) ?

Quelles difficultés se sont posées lors de l'arrivée dans le logement (installation, santé, éducation) ?

Quelles ont été vos premières décisions, vos premiers projets ?

Quelles ont été vos aides et soutiens pour vous sentir bien dans votre logement ?

- Soutiens administratifs, alimentaire, loyer, etc.
- Soins, aide à l'enfance
- Vie dans le logement

Comment les enfants se sont-ils adaptés à ce nouveau logement ?

Avez-vous éprouvé des difficultés, des inquiétudes, des doutes sur l'avenir ?

Vous sentez-vous chez vous aujourd'hui ?

- Si oui, depuis quand ?
- Si non, pourquoi ?

MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Aujourd'hui que pensez-vous de votre logement ?

Comment est organisé votre logement (répartition des pièces, etc.) ?

Que pensez-vous de l'environnement ?

- Autour du logement ?
- Quels services sont disponible dans le quartier

- Quels types de liens entretenez-vous avec le voisinage ?
- Quelle entraide entre familles monoparentales ?

Pouvez-vous décrire une journée type pour chaque membre de votre foyer ?

Comment s'organise votre vie de famille ?

Quel impact le logement a-t-il eu sur votre vie intime (personnelle) ?

Comment avez-vous aménagé votre logement ? (personnalisation, ameublement, aide, etc.)

Qu'est ce qui a changé depuis que vous êtes dans votre logement en bien ou en mal ?

- Comment ont évolué vos habitudes depuis que vous êtes dans le logement ?
- Décrivez-nous les changements par rapport à votre situation antérieure pour vos enfants et pour vous-même ?
- Parlez-nous de vos nouvelles connaissances, nouvelles amitiés ?

Quelles choses avez-vous apprises depuis que vous êtes dans votre logement (vie quotidienne, relations, etc.) ?

Où en êtes-vous par rapport à vos inquiétudes ou vos difficultés aujourd'hui ?

Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur votre parcours ?

Qu'est-ce qu'il vous reste de votre vie d'avant ?

- Quel impact sur votre vie d'aujourd'hui ?

Qu'est-ce que vous feriez pour améliorer votre vie dans votre logement ?

Selon, qu'est-ce qui aurait pu faciliter votre installation et votre vie dans le logement ?

Comment voyez-vous le futur ?

Annexe 5 : Guide du Focus Group pour les professionnels de l'intervention

Première partie :

(Présentation d'un schéma sous la forme d'une frise temporelle entre l'hébergement, l'accès au logement et la vie dans le logement)

Expliquez comment sont mis à disposition les logements ?
Expliquez votre action à ces différentes étapes du parcours ?
Quel sens donnez-vous à votre action ?

Comment travaillez-vous avec la personne et avec vos partenaires ?
Identifiez ce qui fonctionne bien et qu'il faut conserver
Identifiez les manques ou les obstacles

Quel impact le projet « sorties d'hôtels » ou le dispositif « logement d'abord » a eu sur vos habitudes professionnelles (vos pratiques ?)

Deuxième partie :

(Présentation de ses 10 capacités liées à l'identité-logement)
Discutez, complétez ou modifiez les catégories présentées

Comment contribuez-vous à ce développement ?
Quels en sont les freins ?
Quelles améliorations, quelles ressources proposez-vous ?

Annexe 6 : Colloque international TRESSE : Comment penser l'équilibre des rôles entre chercheurs, et co-chercheurs professionnels et résidents ?

LEPS Laboratoire Educations
et Pratiques de Santé



ALFI

Trévidy F, Le Guen M, Niati A.
Cuvilliez P, Cocot JP.
Gagnayre R.

30/06/21

RECHERCHE COMMUNAUTAIRE EN PENSION DE FAMILLE

Comment penser l'équilibre des
rôles entre chercheurs,
professionnels, et résidents

Université
Sorbonne
Paris Nord

Fonds pour
l'innovation
sociale
une initiative de la Fédération des CSI

groupe
Arcade
vyy

CONTEXTE : UNE RECHERCHE EN PENSION DE FAMILLE

La recherche communautaire et collaborative : « Une approche collaborative de la recherche qui implique équitablement, par exemple, les membres de la communauté, les représentants des organisations et les chercheurs dans tous les aspects du processus de recherche [...] et [permet] d'intégrer les connaissances acquises dans des actions visant à améliorer la santé et le bien-être des membres de la communauté » (Israël et al. 1998)

Pension de famille : « établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile à un logement ordinaire » Les publics logés ont notamment connu « des parcours antérieurs fait de ruptures et souvent des séjours à la rue (UNAFO, 2019).

Objectif de notre recherche communautaire : comprendre le parcours et le maintien dans le logement, de personnes anciennement sans domicile, dans le but d'agir sur l'accompagnement au sein de la communauté.

LA COLLABORATION EN RECHERCHE

Littérature prolifique sur ce type de recherches, désignées selon les auteurs de

- recherche collaborative (Desgagné et al. 2001 ; Morissette, 2013; Bednarz, 2015) ; recherche communautaire (Israël et al. 1998 ; Demange E., Henry E., Préau M. 2012 ; Gross, de Andrade, Gagnayre, 2017) ; recherche participative (Godrie et al. 2020 ; Anadón 2007)

Plusieurs revues de littératures évoquent la modification des rôles et des relations de pouvoir entre chercheurs et co-chercheurs (usagers, patients, professionnels) :

- Bekelynck(2011) pointe la nécessaire « humilité culturelle » du chercheur en recherche communautaire : partage et réciprocité au niveau du savoir ; du pouvoir ; des résultats.
- Bird et al. (2020) pointe la nécessité d'employer des stratégies de préparation des chercheurs à ce type de collaborations (dynamiques de pouvoir, valorisation des rôles, formation).

Mais peu d'écrits décrivent concrètement les modes de relations et rôles entre chercheurs et co-chercheurs.

RECHERCHE ANCILLAIRE

Objectif : comprendre comment s'équilibrent les rôles entre les membres du groupe de recherche, dans une recherche collaborative



TYPE DE COLLABORATION

Un groupe de recherche : 3 résidents ; 4 professionnels du champ social (PF) ; 2 chercheurs ; 1 réalisateur

- Participation à toutes les étapes de la réalisation du protocole de recherche

Groupe élargi à 3 autres chercheurs ; 1 psychiatre, 1 psychologue et 1 professionnel de l'habitat (partenaires de la structure)

- Réunions ponctuelles pour approfondir des questionnements épistémologiques et méthodologiques



LA MÉTHODE



Observations participantes
lors des réunions du groupe
de recherche



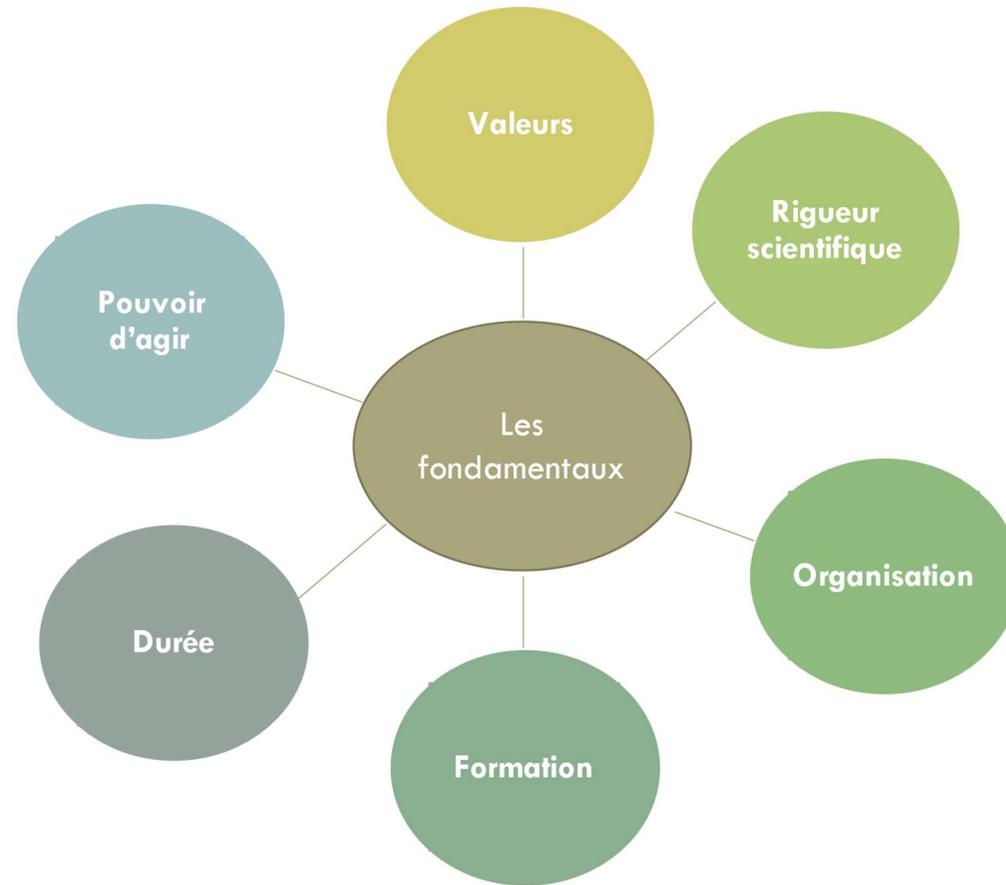
Ateliers participatifs et
collecte de données en
comité élargi



Séances de réflexivité au
cours de la recherche avec
les membres du groupe
restreint

LES RÉSULTATS

Les fondamentaux
identifiés pour
l'équilibre des rôles en
recherche collaborative



LES RÉSULTATS

Ce qui est jugé déterminant :

- Le sentiment d'appartenance au groupe de recherche

Ce qui est jugé excluant :

- Rôle figuratif dans certaines réunions
- Jargon scientifique.

DISCUSSION

1. Une cohésion du groupe sur la durée

La constitution du groupe :

- Mobilisation des co-chercheurs résidents et professionnels ; volontariat
- Un noyau de co-chercheurs fidèles
- Abandons de certains professionnels et résidents au fil du temps.

Le sentiment d'appartenance :

- Être actif à toutes les étapes.
- Plaisir et convivialité ; connaissance réciproque
- Faire partie du groupe au même niveau.
- Echanges de savoirs entre les différents membres du groupe

Les éléments essentiels à la cohésion du groupe

- Le lien de confiance, sympathie, empathie
- Qualité de la recherche par l'implication des chercheurs et co-chercheurs.

DISCUSSION :

2. Des rapports équilibrés entre les membres du groupe (savoirs, pouvoir, rôles)

L'équilibre du pouvoir :

- Facteur de motivation
- Ne pas hiérarchiser les fonctions
- Participation aux décisions
- Echange des informations

L'équilibre des savoirs et des rôles :

- Rôle scientifique des chercheurs (rigueur méthodologique).
- Apports théoriques fournis par les chercheurs y compris par la formation.
- Apports de connaissances et de vécus par les co-chercheurs
- Croisement des savoirs pour une amélioration de la qualité de la recherche

Les facteurs nuisibles :

- Absence d'un climat de confiance.
- Prise de pouvoir par une personne du groupe (imposition d'un point de vue, etc.)

DISCUSSION

3. Transformation personnelle des co-chercheurs (pouvoir d'agir)

Les transformations engendrées par la recherche :

- Ouverture aux autres ; valorisation ; le soin de soi
- Apprentissages
- Amélioration de la posture professionnelle
- Sentiment d'être utile et de faire partie de la société.

Visée utilitariste pour la recherche mais aussi d'ordre « moral » (Gross et de Andrade, Gagnayre 2017) :

- promotion du pouvoir d'agir
- pratiques citoyennes et démocratiques

DISCUSSION

4. Un changement dans le positionnement des chercheurs

Une vigilance éthique

- Rapports les plus égalitaires possibles ; reconnaissance ; climat de confiance (Moncelet Soulière, 2017)
- Collaboration liée sentiment d'appartenance au groupe (langage et projet commun) (Bird et al., 2020)

Une visée de réduction des injustices épistémiques (Godrie, Boucher, Bissonnette et al., 2020)

- Rapports plus égalitaires dans la production des savoirs (Godrie, 2017).
- Méthodes nécessaires au croisement des savoirs

Limites :

- Peu de préparation des chercheurs
- Financement spécifique non reconnu
- Difficulté d'associer le groupe à la définition des objectifs de recherche.

DISCUSSION

Limites :

- Peu de préparation des chercheurs
- Financement spécifique non reconnu
- Difficulté d'associer le groupe à la définition des objectifs de recherche.

CONCLUSION

Cette recherche ouvre de nouvelles perspectives à la méthodologie de recherche collaborative.

Enjeu :

- Appropriation et valorisation des résultats par les professionnels et les résidents concernés par l'objet même de la recherche => transformations sociales sur les pensions de famille
- Développement de l'apprentissage et du pouvoir d'agir au niveau individuel

Ouverture sur de nouvelles perspectives de recherches :

Analyse de 3 recherches collaboratives, sur les conditions favorisant ou limitant le croisement des savoirs (LEPS USPN), suivant le cadre conceptuel de l'environnement apaisant approché par la théorie des capacités (Fernagu Oudet 2012)

BIBLIOGRAPHIE

1. Israël B. A., Schulz A. J., Parker E. A., Becker A. B. (1998), Review of CommunityBased Research: Assessing Partnership Approaches to Improve public Health. *Annual Review of Public Health* 19:173 -202
2. UNAFO. Le guide des pensions de famille. Paris. UNAFO. 2019
3. Desgagné S, Bednarz N, Lebuis P, Poirier L, Couture C. (2001), L'approche collaborative de recherche en éducation: un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. *Revue des sciences de l'éducation* 27(1): 33–64.
4. Morrissette J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ?, *Nouvelles pratiques sociales* 25(2), 35–49.
5. Bednarz N. (2015). La recherche collaborative. *Carrefours de l'éducation* 1(1), 171 -184.
6. Demange E., Henry E., Préau M. (2012). De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique. Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida.
7. Gross O, Andrade V. De, & Gagnayre R. (2017). "Pratiques et apport des recherches communautaires en éducation thérapeutique: Une revue de littérature". *Sante Publique* 29(4), 551 -562.
8. Godrie B, Boucher M, Bissonnette S, Chaput P, Flores J, et al. (2020). Injustices épistémiques et recherche participative: un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés. *Gateways International Journal of Community Research and Engagement*, 13 (1).

BIBLIOGRAPHIE

9. Anadón M. (2007). *Recherche participative : multiples regards* Presses de l'Université du Québec.
10. Bekelyncq A. (2011). Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire (Synthèse). Working paper du CEPED. Paris : Centre population et Développement, Université Paris Descartes.
11. Bird M, Ouellette C, Whitmore C, Li L, Nair K, Mcgillion HM, et al. (2020). "Preparing for patient partnership: A scoping review of patient partner engagement and evaluation in research". *Health Expectations* 1,17
12. Monceau G, Soulière M. (2017). « Mener la recherche avec les sujets concernés: comment et pour quels résultats ? » *Education et Socialisation, Les Cahiers du CERFE* 45
13. Godrie B. (2017). "Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L'exemple des recherches participatives en santé mentale". *Vie sociale*, n° 20(4), 99-116.
14. Fernagu Oudet S. (2012). « Concevoir des environnements de travail capacitants : l'exemple d'un réseau réciproque d'échanges des savoirs ». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*; (19):7-27.